

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

Iftar

Oran 19h33
Alger 19h17
Constantine 19h03

Imsak

Oran 05h07
Alger 04h49
Constantine 04h36

■ Restaurer la beauté des villes algériennes

TOUFIK HEDNA



■ Le balcon comme pilier de la vie en ville

TOUFIK HEDNA



■ Le gaz de schiste n'est ni une bénédiction ni une malédiction

REGHIS RABAH

ACTUALITÉ AUTREMENT VUE

P. 4 à 9

CONTROVERSE INTERNATIONALE «Les États-Unis critiqués pour leur soutien à Israël malgré les accusations de génocide»

SALAH LAKOUES



■ La colonie de peuplement juive d'Israël réduit en bouillie, et en direct, les journalistes palestiniens... et leurs familles !

MOURAD BENACHENHOU

■ Sénégal, rupture ou faux espoir ?

MUSTAPHA AGGOUN



■ L'Union maghrébine arabe: quel gâchis !

CHERIF ALI

■ Livres : révolutions !

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

33.000 martyrs, 8500 disparus et 75.577 blessés

Six mois de génocide israélien à Gaza

Le génocide que commet l'entité sioniste à Gaza a bouclé, mercredi, son 6^e mois.

Mohamed Mehdi

Le bilan des victimes, durant les 180 jours, est de 32.975 martyrs et 75.577 blessés, ainsi qu'au moins 8.000 disparus sous les décombres des dizaines de milliers de maison, de bâtiments et d'infrastructures (écoles, mosquées...) bombardés. Ce bilan macabre c'est aussi plus de 14.500 enfants et plus de 9.560 femmes, ainsi qu'environ 75% de personnes déplacées. Pour la seule journée de mardi, l'armée d'occupation israélienne a commis 5 massacres à Gaza, faisant 59 martyrs et blessant 83 autres. Hier, mercredi, les bombardements de l'armée sioniste ont été concentrés sur Deir al-Balah, dans le centre de Gaza, ainsi que les gouvernorats de Khan Younes et Rafah au sud de l'enclave.

Un correspondant d'Al Jazeera a rapporté le bilan de 3 martyrs et plusieurs blessés dans un bombardement israélien sur la zone d'Abu Houli, au sud de Deir al-Balah.

A Khan Younes, un bombardement israélien qui a visé des civils à proximité du complexe médical Nasser à Khan Younes a fait un martyr et plusieurs blessés, selon le journaliste.

Selon l'Agence palestinienne 'Wafa', l'artillerie de l'occupation a bombardé plusieurs quartiers dans la ville de Gaza, faisant plusieurs blessés transférés à l'hôpital baptiste, dans la ville. La même source a affirmé, hier, que plusieurs véhicules et bulldozers, stationnés à l'est de la ville de Khan Younes, ciblaient des maisons et des tentes de citoyens de Gaza, au moment où se poursuivaient les bombardements aériens et des tirs de frégates. Le bureau des médias du gouvernement à Gaza a annoncé, hier, que le nombre de journalistes martyrs s'élevait à 140 depuis le début de la guerre génocidaire contre la bande de Gaza. De son côté, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a rappelé que : «176 membres de notre personnel ont été tués depuis le début de la guerre à Gaza».

«Les autorités israéliennes continuent de nous refuser l'accès au nord pour acheminer l'aide alimentaire et les fournitures essentielles», ajoute la même source.

En outre, l'association caritative «Save the Children» a accusé Israël de restreindre le flux de l'aide humanitaire indispensable alors que la population de Gaza est confrontée à la menace de famine. «Les fournitures vitales qui pourraient être utilisées pour traiter les enfants souffrant de malnutrition sont retardées et refusées à l'entrée par le gouvernement israélien. L'entrée de la nourriture et des produits médicaux essentiels est empêchée à Gaza pendant des jours, des semaines, voire des mois. Des informations font état de bouteilles d'oxygène, de ventilateurs et de purificateurs d'eau refusés à la frontière par les is-

raéliens», a déclaré l'Association, dans un communiqué.

Son, directeur Xavier Joubert, a déclaré que «27 enfants ont déjà été tués par la faim et la maladie». «Si le monde n'agit pas maintenant, d'innombrables autres enfants viendront s'ajouter à ce nombre», dit-il encore.

ISRAËL DOIT «CESSER DÈS AUJOURD'HUI DE TUER DES CIVILS»

Le carnage commis, lundi soir, par l'armée sioniste contre 7 humanitaires membres de l'ONG «World Central Kitchen» continue de soulever l'indignation dans le monde. Hier, Jose Andres, le célèbre chef-cuisinier qui a fondé 'World Central Kitchen', a publié une tribune sur le site d'information israélien 'Ynet' dans laquelle il considère que les autorités sionistes ont menti sur les circonstances du massacre.

«Les frappes aériennes sur notre convoi n'étaient pas une simple erreur malheureuse dans le brouillard de la guerre. Il s'agissait d'une attaque directe contre des véhicules clairement identifiés dont les mouvements étaient connus des [militaires israéliens]», écrit M. Andres. «C'était aussi le résultat direct de la politique du gouvernement [Netanyahu] visant à réduire l'aide humanitaire à un niveau désespéré», écrit-il encore. Et d'ajouter : «Le gouvernement israélien doit ouvrir dès aujourd'hui les voies terrestres d'acheminement de la nourriture et des médicaments. Il doit cesser de tuer des civils et des travailleurs humanitaires, dès aujourd'hui. Il doit entamer aujourd'hui le long voyage vers la paix». A noter que l'Agence 'Sanad' de vérification des faits, de la Chaîne Al Jazeera, a démontré, dans une enquête, sur laquelle nous reviendrons dans notre prochaine édition, que l'armée israélienne a ciblé délibérément les trois véhicules, dont deux blindés, qui transportaient les 7 humanitaires de 'World Central Kitchen' du nord de Gaza vers Rafah au sud.

INFRASTRUCTURES À GHAZA : 18,5 MILLIARDS \$ DE DOMMAGES

Un rapport de la Banque mondiale et des Nations unies a estimé que les dommages causés aux infrastructures de Gaza entre le 7 octobre 2023 et janvier 2024 s'élèvent à 18,5 milliards de dollars, alors que «plus d'un million de personnes à Gaza sont sans domicile et 75 % de la population ont été déplacés». Selon le rapport, ce chiffre équivaut à 97 % du PIB combiné de la Cisjordanie et de Gaza en 2022. Le document révèle que les dommages aux structures ont affecté tous les secteurs de l'économie. Le logement représente 72 % des coûts. Les infrastructures de services publics telles que l'eau, la santé et l'éducation représentent 19%, et les domma-

Arkab La conjoncture économique mondiale à court terme reste incertaine

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a participé mercredi, aux travaux de la 53e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) tenue par visioconférence, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Au cours de cette réunion, les ministres ont discuté de la situation actuelle du marché pétrolier mondial et de ses perspectives à court terme. Les membres du Comité ont également évalué le respect des engagements de limitation de la production des pays de l'OPEP+ pour les mois de janvier et février 2024, a fait savoir la même source.

A l'issue de la réunion, le ministre de l'Energie et des Mines a indiqué que «les ministres du JMMC restaient vigilants quant à l'évolution des fondamentaux du marché pétrolier au cours des prochains mois».

De plus, le ministre a souligné que «la conjoncture économique mondiale à court terme reste incertaine dans la mesure où les

perspectives varient considérablement d'une région à l'autre, avec des écarts significatifs dans les trajectoires de croissance».

M. Arkab a ajouté que «cette situation d'incertitude pourrait perturber la croissance de la demande mondiale de pétrole, alors même que le marché est convenablement approvisionné».

Concernant le respect des engagements des pays de l'OPEP+, le ministre de l'Energie et des Mines a indiqué «qu'en procédant, collectivement et individuellement, à un ajustement de nos niveaux de production, nous sommes parvenus progressivement à restaurer les conditions d'un marché pétrolier plus stable et moins enclin à la volatilité».

En outre, le ministre a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à maintenir une réduction volontaire et additionnelle de sa production jusqu'à juin 2024.

Par ailleurs, selon un communiqué publié par l'OPEP, les membres

du Comité ont également évalué le respect des engagements de limitation de la production des pays membres pour les mois de janvier et février 2024. Ils ont relevé «le haut taux de conformité» des pays signataires de la Déclaration de Coopération (DoC).

Le Comité a ainsi salué l'engagement de la République d'Iraq et de la République du Kazakhstan pour leur conformité totale.

Il a également salué l'annonce de la Fédération de Russie selon laquelle ses ajustements volontaires au deuxième trimestre 2024 seront basés sur la production plutôt que sur les exportations.

Selon la même source, les pays participants ayant des volumes de surproduction exceptionnels pour les mois de janvier, février et mars 2024 soumettront leurs plans de compensation détaillés au secrétariat de l'OPEP avant le 30 avril 2024. A noter que les pays membres ont convenu de la tenue de la prochaine réunion le 1er juin 2024.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

La frappe meurtrière qui a tué, lundi 1^{er} avril, sept employés de l'ONG humanitaire

World Central Kitchen (WCK), serait-elle le crime de trop à Gaza, où des dizaines de milliers de vies humaines ont péri sous le feu des attaques sans répit de l'armée israélienne durant les six derniers mois ? Ce crime qui a provoqué choc et consternation au sein de la communauté internationale, a donné la preuve incontestable de la folie du gouvernement Netanyahu. Ce dernier, une fois n'est pas coutume, s'est empressé de reconnaître que son armée était à l'origine d'une frappe «non intentionnelle» qui a tué les sept humanitaires de WCK, l'une des rares organisations à continuer son action d'aide aux Palestiniens pour limiter les dégâts causés par la famine, et ce selon les propositions américaines et européennes de créer des corridors humanitaires pour essayer de limiter les risques de famine. Normalement, ces humanitaires se trouvaient ainsi sous la protection de la communauté internationale, des Américains et des Européens en premier lieu, et Netanyahu a montré qu'aucun pays au monde ne peut les protéger contre sa folie meurtrière.

Le vice-président de Médecins du Monde, Jean-François Corty, a soutenu que la frappe israélienne qui a tué sept travailleurs de l'ONG américaine à Gaza est »un message envoyé par l'armée israélienne» visant à empêcher les humanitaires d'intervenir sur le terrain, ajoutant que «bien sûr, on parle d'accident, mais aujourd'hui (...) on voit bien que les soignants, les civils, les humanitaires tombent sous des bombardements aveugles. Et ce sont des cen-

taines de milliers de personnes qui sont aujourd'hui soumis à un blocus aérien et terrestre qui est en train de générer une famine et qui témoigne d'une intention génocidaire». La frappe était «non intentionnelle», selon Netanyahu, mais l'action génocidaire est bien intentionnelle. Netanyahu ne regrette rien, d'ailleurs, déclarant dans ce contexte que «cela arrive dans une guerre». Que reste-t-il encore comme preuve pour mettre au ban de la communauté internationale ce gouvernement et juger ses dirigeants comme des criminels de guerre ?

Les réactions qui expriment le choc provoqué par cette tuerie se font entendre dans les quatre coins de la planète. Personne ne peut cautionner un tel crime. Mais, on se demande quelle suite sera réservée aux criminels de guerre ? Contrairement aux aveux de Netanyahu, WCK, qui a suspendu ses opérations dans la région, accuse clairement l'armée israélienne d'avoir mené «une attaque ciblée», affirmant dans ce sens qu'une coordination des mouvements était établie avec les forces israéliennes, et que le convoi a été touché alors qu'il quittait l'entre-pôt de Deir al-Balah, où l'équipe avait déchargé plus de 100 tonnes d'aide alimentaire humanitaire acheminée à Gaza par voie maritime. Que reste-t-il à expliquer en sus de ces vérités partagées par tout le monde, que l'armée israélienne tire sur tout ce qui bouge dans les territoires palestiniens occupés, que le gouvernement Netanyahu emploie l'arme de la faim contre les Palestiniens pour affaiblir toute volonté de résistance et les détourner de toute riposte contre ses soldats ?

ges aux bâtiments commerciaux et industriels représentent 9%. Les établissements de santé ont été endommagés ou détruits à 84%, alors que le système éducatif est totalement effondré, avec 100% des enfants non scolarisés. Le système d'eau et d'assainissement est également dans un état d'effondrement quasi total, avec moins de 5% de sa production avant l'agression sioniste, révèle le document. «On estime que 26 millions de tonnes de débris et de décombres à la

suite de la destruction, une quantité qui devrait prendre des années à être enlevée», indique le rapport, qui précise que «plus d'un million de personnes sont sans abri» à Gaza, et que «75% de la population est déplacée», ajoute le rapport. Pour rappel, le ministère palestinien de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a déclaré, il y a quelques jours, que le nombre d'élèves et d'étudiants victimes de l'agression sioniste, depuis le 7 octobre, a atteint plus de 5.994 mar-

tyrs et 9.890 blessés à Gaza, en plus des 56 martyrs et 329 blessés en Cisjordanie occupée.

Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'UNRWA, a déclaré que l'agression contre Gaza «est une guerre contre les enfants, leur éducation et leur avenir». «Chaque jour, 10 enfants perdent leurs jambes à Gaza à cause de la guerre, et des dizaines meurent de malnutrition et de déshydratation. Plus de 50 écoles ont été entièrement détruites à Gaza, dont plusieurs écoles de l'UNRWA».

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél. : 021.64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22
Diffusion : **Ouest et Centre :** SDPO - **Est:** SO.DI. PRESSE

ÉVÉNEMENT

Mohamed Nibouche

«L'Algérie peut devenir un hub pharmaceutique»

El-Houari Dilmi

S'appuyant sur la douloureuse expérience de l'épidémie mondiale de la Covid-19, qui a fauché des millions de vies humaines à travers la planète et qui doit servir de leçon, Mohamed Nibouche, expert en affaires pharmaceutiques et ancien directeur de la Pharmacie et des Equipements au ministère de la Santé, a appelé, hier mercredi, au renforcement du secteur pharmaceutique en Algérie, affirmant que «notre pays a les moyens de devenir un hub pharmaceutique».

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, Mohamed Nibouche, a estimé que le développement de l'Industrie pharmaceutique «est très important à plus d'un titre». En plus de satisfaire la demande locale pour mener à bien les politiques sanitaires nationales, ce secteur, a-t-il insisté, est «un des rares à ne pas connaître de crise et qui permet de générer d'importants bénéfices». «De 2023 à 2027, le secteur pharmaceutique connaîtra une croissance de 6,1%», a-t-il souligné, précisant que cette croissance bénéficie aux seuls pays développés et émergents. «Aujourd'hui, 40% des produits sont fabriqués aux États-Unis et les 60% restants sont répartis entre l'Europe, la Chine et ensuite l'Inde», a encore noté l'invité de la Radio, regrettant l'absence des pays africains dans ce secteur.

Toujours selon l'expert, le continent noir, et particulièrement l'Algérie, qui jouit d'une position stratégique dans ce secteur.

Finances

Lahouari Rahali installé à la tête de la BEA

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a procédé à l'installation de M. Lahouari Rahali en tant que nouveau directeur général de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en remplacement de M. Lazhar Latreche, a indiqué mercredi le ministère dans un communiqué.

Lors la cérémonie d'installation, tenue mardi au siège du ministère, M. Faïd a exprimé ses voeux de succès à M. Rahali dans ses nouvelles fonctions, et a insisté sur «la nécessité de poursuivre les efforts de développement et de modernisation de cette institution et de renforcer son

rôle dans le financement de l'économie nationale».

Le ministre a appelé également à «accélérer les divers chantiers de modernisation de la BEA afin de répondre aux besoins changeants de sa clientèle», tout en soulignant «l'importance de l'innovation et de l'adaptation aux nouvelles technologies pour maintenir la BEA à la pointe de l'industrie bancaire».

M. Rahali avait occupé divers postes de responsabilité dans le secteur bancaire, dont celui de président du Conseil d'administration de la BEA, selon le communiqué.

ONPO Les futurs hadjis invités à finaliser les démarches du visa

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a invité, mercredi dans un communiqué, les citoyens ayant effectué le paiement des frais du pèlerinage à déposer leurs dossiers «dans les plus brefs

délais» au niveau des daïras ou des circonscriptions administratives pour finaliser les démarches du visa du hadj.

«L'ONPO invite les citoyens ayant effectué le paiement des frais du pè

lerinage à déposer leurs dossiers dans les plus brefs délais au niveau des services de daïras ou des circonscriptions administratives pour finaliser les démarches du visa du hadj», lit-on dans le communiqué.



Mustapha Aggoun

L'altération de la perception

L'illusion d'une chose signifie «l'imaginer et la représenter comme si elle existait». L'illusion est aussi «la perception de la réalité autrement qu'elle ne l'est». C'est là que réside le danger de l'illusion, et c'est là que nous réalisons l'ampleur de son impact sur l'individu et la société, car percevoir la réalité autrement qu'elle ne l'est engendre des réactions qui ne conviennent pas à cette réalité et ne la traitent pas de la manière appropriée, ce qui entraîne le mal là où il était loin et éloigne le bien là où il était proche.

Parmi les pires calamités figure le fait que les illusions rongent l'esprit des gens de plume, de sorte que nous lisons et entendons dans les analyses et les deductions ce que l'esprit sain n'accepterait pas et que la personne sensée ne tolérerait pas. Cela n'est arrivé que parce que le détenteur de la plume avait été affligé d'illusions, sa propre personne s'y était soumise et sa plume l'avait suivi en acceptant l'impact de tout ce qui lui parvenait en termes de nouvelles, de rapports et de programmes, alors que si la personne avait pris le temps de réfléchir devant la nouvelle, de penser et d'évaluer, s'il avait eu de la patience face à l'événement et y avait réfléchi, cela aurait été une barrière solide contre la chute dans le piège de l'illusion.

Il est regrettable que l'illusionniste s'obstine dans ses illusions, les suivant sans pouvoir s'en détacher, même si des preuves lui sont présentées et que des arguments sont rassemblés pour lui. À ce stade, l'illusion se transforme en une maladie qui échappe à l'expert médical et refuse le remède du sage guérisseur. Il n'y a pas de salut pour le détenteur de la

plume illusionniste de cette maladie, il ne guérira que s'il abandonne lui-même ses illusions et sauve sa plume des méfaits de ses soupçons. Si seulement le mal causé par le détenteur de la plume illusionniste ne touchait que lui-même et ne nuisait qu'à son propre esprit, mais le dilemme réside dans le fait qu'avec l'inspiration de ses illusions qui le dominent et ses angoisses qui le possèdent, il analyse, déduit, écrit et publie pour augmenter le nombre d'illusionnistes et élargir le public des égarés.

Les détenteurs de plume ont besoin de pauses et de révisions, car nous vivons aujourd'hui dans un flot d'informations remplissant les réseaux sociaux et nous entourant de tous côtés. Si nous exposons nos esprits à cette inondation d'informations, d'opinions et de concepts sans chercher un refuge qui nous protège ou un coin de certitude, nous serons envahis par l'illusion, submergés par les soupçons et nos plumes se transformeront d'un remède en une maladie contagieuse. Ce que nous écrivons et notre objectif d'échanger et exprimer ses idées deviennent une cause de confusion et de mépris. Si les penseurs et les écrivains veulent le bien de leur nation et de leur patrie par le mot et l'expression, par l'analyse et le détail, ils doivent suivre ses voies et suivre ses chemins. Le point de départ est l'abandon des illusions, le rejet des angoisses, la confirmation et la vérification de la validité de ce qui nous parvient et de ce qui nous est transmis, afin de ne pas précipiter la compréhension de l'événement et de ne pas se précipiter pour comprendre la nouvelle, sinon nos plumes sombreront dans nos illusions et s'égareront.

En une semaine

Un terroriste capturé et plus de 14 quintaux de kif saisis

Un terroriste a été capturé à Bordj Badji Mokhtar en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, et deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés dans des opérations distinctes, menées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 27 mars au 2 avril, selon un bilan opérationnel rendu public, mercredi, par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 27 mars au 02 avril 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise

la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP "a capturé le terroriste dénommé +E.A.Yahia+ à Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région Militaire, en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis que deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés lors de deux opérations distinctes", ajoute le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continué des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations distinctes exécutées à travers les Régions militaires, 33 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 14 quintaux et 64 kilogrammes de kif traité pro-

venant des frontières avec le Maroc, alors que 235.386 comprimés psychotropes ont été saisis".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, "des détachements de l'ANP ont arrêté 136 individus et saisi 24 véhicules, 85 groupes électrogènes, 36 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "38 autres individus ont été interceptés et 6 fusils de chasse, 44151 litres de carburants, 181 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 44 quintaux de tabacs ont été saisis, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont arrêté 1788 immigrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national", conclut la même source.

Chlef

Deux morts dans une collision

Une quantité de 219 kg de kif traité a été saisie par des agents de la brigade polyvalente des douanes de Sougueur relevant de la Direction régionale des douanes de Chlef, selon un communiqué rendu public par les services de cette institution. Cette quantité a été saisie à bord d'un camion à l'entrée de la ville de Sougueur. Deux individus ont été arrêtés en attendant leur présentation devant les autorités judiciaires compétentes.

E. H. D.

D'eux (2) personnes sont décédées dans un accident de la circulation survenu mercredi sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest traversant la commune d'Oued Sly, à l'Ouest de Chlef, rapporte un communiqué de la direction de wilaya de la protection civile. L'accident s'est produit aux

environs de 13h, au lieu-dit "Edaharidj" de la commune de l'Oued Sly, sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest en direction d'Oran, suite à une collision entre un camion et un semi-remorque chargé de ferrailles et qui était à l'arrêt sur le bord de la route.

Controverse internationale : « Les États-Unis critiqués pour leur soutien à Israël malgré les accusations de génocide »

Par Salah Lakoues

Les États-Unis, en tant que membre influent du Conseil de sécurité de l'ONU, se retrouvent au cœur d'une controverse croissante pour leur soutien continu à Israël, malgré les appels à un cessez-le-feu et les accusations de massacres de civils palestiniens, y compris des femmes et des enfants. Alors que les États-Unis ont voté en faveur de résolutions du Conseil de sécurité appelant à un arrêt immédiat des hostilités et à un retour à la paix dans la région, leur politique d'aide militaire et financière à Israël soulève des questions sur la cohérence de leur engagement envers les droits de l'homme et le respect du droit international.

Israël, accusé de commettre des violations flagrantes des droits de l'homme et d'être responsable de massacres de civils palestiniens, a été rappelé à l'ordre par la Cour internationale de justice pour mettre fin à ce qui est qualifié de génocide. Malgré ces avertissements, les États-Unis continuent de déverser des milliards de dollars en aide militaire et financière à Israël, alimentant ainsi un cycle de violence et de souffrance humaine dans la région. Les rapports sur le terrain font état de bombardements dévastateurs sur des zones densément peuplées de Gaza, de destructions massives d'infrastructures civiles et de pertes tragiques en vies humaines, notamment parmi les populations les plus vulnérables, telles que les femmes et les enfants. Malgré ces horreurs, le soutien inconditionnel des États-Unis à Israël demeure inchangé, ce qui soulève des questions sur la priorité accordée aux intérêts politiques et stratégiques par rapport aux principes humanitaires et éthiques.

La réaction de la communauté internationale à cette situation est mitigée. Alors que certains États condamnent fermement les actions d'Israël et appellent à des sanctions contre le pays, d'autres hésitent à remettre en question l'alliance stratégique avec Israël, mettant ainsi en péril les principes fondamentaux de justice et de respect des droits de l'homme. Il est impératif que les États-Unis et d'autres acteurs internationaux réexaminent leur politique étrangère et leur soutien à Israël à la lumière des graves violations des droits de l'homme commises dans la région. La poursuite de l'aide militaire et financière à un pays accusé de génocide compromet non seulement la crédibilité des États-Unis en tant que défenseurs des droits de l'homme, mais elle alimente également les souffrances et les injustices subies par les populations civiles innocentes.

En fin de compte, la poursuite de la violence et des injustices au Moyen-Orient ne peut être tolérée. Il est temps que les États-Unis et d'autres acteurs internationaux agissent de manière décisive pour mettre fin à cette tragédie humaine, pour promouvoir une paix durable et pour garantir le respect des droits de l'homme pour tous les peuples de la région.

• La parole et des actes

La parole et les actes sont deux aspects essentiels dans la résolution des conflits et la promotion de la paix dans le monde. Les discours de paix, la diplomatie constructive et le dialogue ouvert peuvent contribuer à désamorcer les tensions et à trouver des solutions pacifiques aux différends internationaux.

Cependant, les paroles doivent être suivies d'actions concrètes pour que leur impact soit réel. Cela implique la mise en œuvre d'accords de paix, le respect des droits de l'homme, l'aide humanitaire aux populations touchées par les conflits, et le soutien aux efforts de médiation et de réconciliation entre les parties en conflit. En combinant la parole et les actes, la communauté internationale peut progresser vers la résolution des conflits et la construction d'un monde plus pacifique et plus stable pour les générations futures. Cela nécessite un engagement sincère, une coopération internationale et la volonté politique de tous les acteurs impliqués. La résolution des conflits comme celui au Moyen-Orient, en Ukraine, ou dans d'autres régions du monde, revêt une importance capi-

tale pour la promotion de la paix et de la stabilité internationale. Il est impératif que les acteurs nationaux et internationaux redoublent d'efforts pour parvenir à des solutions politiques durables, basées sur le respect des droits de l'homme, la justice et le dialogue entre les parties en conflit. La communauté internationale doit également s'engager à fournir une assistance humanitaire aux populations civiles touchées par les conflits, en veillant à ce que les besoins humanitaires urgents soient comblés et que les droits fondamentaux de tous les individus soient respectés.

En fin de compte, la paix dans le monde dépend de la volonté des nations et des individus de travailler ensemble pour résoudre les différends de manière pacifique et pour promouvoir une culture de tolérance, de compréhension mutuelle et de coopération internationale. Il est essentiel que chacun fasse sa part pour contribuer à la construction d'un monde plus sûr, plus juste et plus pacifique pour tous. Cette situation met en évidence l'importance pour les pays du Sud global de promouvoir un système multipolaire plus équitable et de mettre fin à la politique du double standard. En défendant un ordre international où toutes les nations sont traitées sur un pied d'égalité et où les principes de justice et de respect des droits de l'homme sont universellement appliqués, ces pays peuvent jouer un rôle crucial dans la création d'un monde plus juste et plus pacifique. Il est essentiel que la justice internationale soit autorisée à prendre des mesures contre les auteurs de crimes contre l'humanité, indépendamment de leur position géopolitique ou de leur puissance économique. Cela nécessite un engagement ferme de la part de tous les acteurs internationaux pour renforcer les institutions et les mécanismes juridiques chargés de faire respecter le droit international et de protéger les populations civiles vulnérables.

En travaillant ensemble pour promouvoir la primauté du droit et la responsabilité des États, les pays du Sud global peuvent contribuer à transformer les structures de pouvoir internationales et à créer un environnement où les droits de l'homme sont véritablement respectés et protégés pour tous. Ce faisant, ils contribueront à construire un monde plus sûr et plus juste pour les générations futures.

Les États-Unis sont souvent perçus comme un défenseur des valeurs démocratiques, des droits de l'homme et de la liberté d'expression à l'échelle mondiale. Cependant, leur soutien inconditionnel à Israël, en dépit des critiques internationales concernant les violations des droits de l'homme et du droit international commises par Israël, a souvent été pointé du doigt comme une forme de double standard politique. Ce soutien américain à Israël, y compris en matière d'aide militaire, a suscité des controverses importantes et a été critiqué par de nombreux acteurs de la scène internationale. Certains estiment que cette position favorise l'impunité d'Israël et entrave les efforts visant à parvenir à une solution pacifique et durable au conflit israélo-palestinien.

Cette situation souligne la complexité des relations internationales et met en lumière les compromis parfois nécessaires entre les intérêts géopolitiques, économiques et stratégiques d'un État et ses engagements envers les droits de l'homme et les valeurs démocratiques. Cependant, il est crucial que les États-Unis et d'autres puissances mondiales continuent d'être tenus responsables de leurs actions et qu'ils œuvrent de manière constructive pour promouvoir la paix, la justice et le respect des droits de l'homme dans toutes les régions du monde. La manière dont les médias occidentaux traitent les conflits, tels que celui en Ukraine et le conflit israélo-palestinien, a souvent été critiquée pour son potentiel de double standard politique. Dans de nombreux cas, la couverture médiatique peut être biaisée en faveur des intérêts géopolitiques ou des alliances politiques de certains pays occidentaux, ce qui peut influencer la perception du public sur ces questions complexes.

Dans le cas du conflit ukrainien, certains observateurs ont fait valoir que les médias occidentaux ont tendance à présenter une perspective plus favorable au gouvernement ukrainien et à ses alliés occidentaux, tout en minimisant



ou en ignorant les allégations de violations des droits de l'homme commises par les forces ukrainiennes. Ce biais peut refléter les intérêts géopolitiques des pays occidentaux et leur soutien politique à l'Ukraine dans son conflit avec la Russie.

Quant au conflit israélo-palestinien, de nombreux critiques affirment que les médias occidentaux ont souvent adopté une perspective déséquilibrée en faveur d'Israël, en minimisant les souffrances et les droits des Palestiniens et en justifiant les actions d'Israël sous prétexte de légitime défense. Ce biais peut découler de divers facteurs, notamment des liens historiques et politiques étroits entre les États-Unis et Israël, ainsi que de la perception occidentale du conflit à travers le prisme de la sécurité d'Israël.

En fin de compte, la partialité des médias occidentaux dans la couverture de ces conflits soulève des préoccupations légitimes concernant la liberté de la presse, l'objectivité journalistique et la responsabilité des médias dans la présentation équitable et complète des événements mondiaux. Il est crucial que les médias s'efforcent de fournir une couverture équilibrée et nuancée, en tenant compte des multiples perspectives et en mettant en lumière les impacts humanitaires et les enjeux de justice dans ces conflits complexes.

Dénoncer un génocide ou critiquer les politiques d'un État ne relève pas de l'antisémitisme. De nombreuses personnes, y compris des membres de la communauté juive, soutiennent la création de deux États, Israël et la Palestine, ainsi qu'un cessez-le-feu permanent pour mettre fin aux violences et aux souffrances des populations civiles.

La critique des actions d'un gouvernement, qu'il s'agisse d'Israël ou de tout autre pays, est une composante essentielle de la démocratie et de la défense des droits de l'homme. Cela ne vise pas à stigmatiser une communauté ou une religion dans son ensemble, mais à appeler à la responsabilité des acteurs établis pour leurs actions et à promouvoir la justice et la paix pour tous.

De même, la fourniture d'une aide humanitaire et le ravitaillement de Gaza pour éviter une famine généralisée sont des mesures essentielles pour soulager les souffrances des populations civiles touchées par les conflits. Il est impératif que la communauté internationale œuvre de manière collective pour répondre aux besoins humanitaires urgents et pour promouvoir des solutions politiques durables qui garantissent la sécurité et les droits de tous les peuples de la région.

En fin de compte, la solidarité avec les populations civiles victimes de conflits et la pro-

motion de la paix et de la justice ne doivent pas être entravées par des accusations infondées d'antisémitisme. Il est essentiel de séparer la critique légitime des politiques gouvernementales de toute forme de discrimination ou de préjugé envers des groupes ethniques ou religieux spécifiques.

La résolution des conflits comme celui au Moyen-Orient, en Ukraine, ou dans d'autres régions du monde, revêt une importance capitale pour la promotion de la paix et de la stabilité internationale. Il est impératif que les acteurs nationaux et internationaux redoublent d'efforts pour parvenir à des solutions politiques durables, basées sur le respect des droits de l'homme, la justice et le dialogue entre les parties en conflit.

La communauté internationale doit également s'engager à fournir une assistance humanitaire aux populations civiles touchées par les conflits, en veillant à ce que les besoins humanitaires urgents soient comblés et que les droits fondamentaux de tous les individus soient respectés. En fin de compte, la paix dans le monde dépend de la volonté des nations et des individus de travailler ensemble pour résoudre les différends de manière pacifique et pour promouvoir une culture de tolérance, de compréhension mutuelle et de coopération internationale.

Il est essentiel que chacun fasse sa part pour contribuer à la construction d'un monde plus sûr, plus juste et plus pacifique pour tous. En effet, l'hypocrisie de certains gouvernements est une source de préoccupation majeure dans le paysage politique international. Alors que ces gouvernements peuvent exprimer publiquement leur soutien aux droits de l'homme, à la démocratie et à la paix, leurs actions sur la scène internationale peuvent parfois contredire ces principes fondamentaux. Cela peut se manifester par des alliances stratégiques avec des régimes autoritaires ou violents, la fourniture d'aide militaire à des gouvernements responsables de violations des droits de l'homme, ou encore par l'application de doubles standards dans la condamnation des actions des autres pays. Cette hypocrisie sape la crédibilité des gouvernements et compromet leur capacité à jouer un rôle constructif dans la résolution des conflits et la promotion de la paix dans le monde.

Il est essentiel que les gouvernements agissent avec cohérence entre leurs paroles et leurs actions, et qu'ils mettent en pratique les valeurs démocratiques et les principes de justice et de respect des droits de l'homme dans leurs relations internationales. Seule une approche sincère et authentique peut contribuer à instaurer la confiance et à bâtir un ordre mondial plus juste et plus pacifique.

La colonie de peuplement juive d'Israël réduit en bouillie, et en direct, les journalistes palestiniens... et leurs familles!



Par Mourad Benachenhou

Le sentiment d'indignation révèle-t-il une âme noble, qui ne saurait s'empêcher d'exprimer son profond dégoût face à un fait, une scène, un acte particulièrement odieux et qui ne peut qu'être l'objet d'une condamnation sans appel ?

L'INDIGNATION : UNE ARME DE COMBAT DÉMONTRANT PLUTÔT L'HOSTILITÉ QUE LA VERTU BLESSÉE

Ou est-ce la manifestation d'une immoralté, d'un cynisme, d'une mauvaise foi, d'une fourberie, sans vergogne, et irrémédiables, tournant in ridicule et exploitant ce noble sentiment et son fondement profondément humaniste, le tout enveloppé dans une hostilité insatiable qui vise d'abord et avant tout le perpétiteur et non le crime objet de l'indignation.

On sait l'attachement que manifestent les « démocraties avancées » à l'égard de la liberté d'information et du libre exercice de la profession de journaliste, comme de la sécurité absolue dont doivent jouir ceux qui exerce cette profession. Et cet attachement s'exprime, dans les cas où ces principes sont violés, par une indignation qui prend tant la forme de représentations diplomatiques comme de mobilisation des médias, des réseaux sociaux et des milieux intellectuels dans ces « démocraties ».

Tout juste si ce vaste tumulte ne s'accompagne pas de menaces de rupture de relations diplomatiques et de menaces d'interventions militaires direct.

Mais apparemment, dans la réalité, ce qui importe c'est moins la violation de principes sacro-saints que l'occasion de s'en prendre à des états ou à des régimes qui, pour une raison ou une autre, sont l'objet d'une hostilité manifeste de la part des « donateurs autoproclamés » de leçons de vertu politique « désintéressée ! »

L'ETAT A LE DROIT, DANS LE CADRE DE SES LOIS, DE DÉFENDRE SES CITOYENS CONTRE LA PROPAGANDE SÉDITIEUSE ÉTRANGÈRE

On se souvient, sans doute, de la vaste manifestation d'indignation internationale qu'ont soulevée, à travers les médias et les réseaux sociaux, les poursuites judiciaires et les condamnations à des peines de prison et à d'autres sanctions de journalistes stipendiés par l'étranger.

Leur jugement s'est fait en public et sur la base de chefs d'accusation et de preuves patentées, et leur condamnation a eu pour source des lois publiées. Ils n'ont subi ni sévices physiques, ni tortures, et le procureur a demandé, non leur exécution, mais leur condamnation sur la base de la loi. Rien qui pourrait susciter des soupçons d'arbitraire contraire aux droits de l'homme ou de rancune politique sans rapport avec les faits reprochés.

L'Algérie a aussi le droit de se défendre et de protéger son peuple contre les interventions étrangères qui, sous couvert de « défense des droits de l'homme, et de la démocratie, n'ont pour autre objectif que la mise de notre pays sous leur tutelle par la manipulation de l'opinion publique nationale.

On constate la même ligne d'attaque dans un cas similaire se passant sous d'autres ciels, toujours au nom de nobles principes et contre le « totalitarisme hostile aux valeurs démocratiques ! »

SOUS DES CIEUX PLUS NEIGEUX, CE JOURNALISTE JOUIT D'UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE TRANSPARENTE

Sous le slogan : « être journaliste n'est pas un crime », une vaste campagne internationale,

« Netanyahou a un intérêt direct dans les conflits et l'instabilité sans fin. « Il veut que le monde accuse Israël de génocide et d'apartheid, d'occupation violente et de nettoyage ethnique » afin que les Israéliens croient que « le monde nous déteste, et il est le seul à pouvoir les sauver » (dans Bradley Burston: « La fin d'Israël : les dépêches d'un chemin vers la catastrophe », Freeman Press, New York Décembre 2023).

médiatique et politique a été lancée récemment pour forcer un pays « hostile aux valeurs occidentales de liberté de la presse et du droit à l'information » à libérer un journaliste, accusé d'espionnage par ce pays, accusation qu'évidemment il nie.

Il faut souligner que la procédure judiciaire qui frappe ce journaliste est étalée au grand jour, que des images de cette procédure sont prises et diffusées dans les chaînes de télévision du « monde libre » et que, donc, aucune censure ne frappe la couverture du procès. Les preuves contre ce journaliste, sur la base desquelles les autorités de sécurité et le système judiciaire le poursuivent, n'ont rien de secret et ont été présentées publiquement.

Ce journaliste bénéficie également de l'assistance et de la présence d'un conseil juridique chargé d'assurer sa défense. A souligner que, dans le même temps, les journalistes de ce même pays sont interdits d'exercer leur « métier » et qu'ils sont accusés d'être des « agents de propagande au profit du chef d'Etat de leur pays ».

On est tout à fait disposé à croire que les animateurs de cette campagne ne font que défendre un noble principe, qui est, faut-il le souligner, un élément important de la démocratie, et surtout dans les pays qui se targuent de la symboliser. Mais, on constate que ce principe sacro-saint de préservation de la sécurité et de la liberté du journaliste n'est soulevé que lorsqu'il entre dans une campagne de propagande hostile au pays « délinquant par définition » et qui, pour diverses raisons, est l'objet d'une hostilité sans réserve de la part de « la communauté internationale ».

ISRAËL EXÉCUTE SOMMAIREEMENT, SANS JUGEMENT NI CONDAMNATION JUDICIAIRE LES JOURNALISTES ET LEURS FAMILLES

Cette « défense du droit du journaliste » est plus une manifestation de cynisme et d'effronterie que d'adhésion à un principe. Comment peut-on prouver que cette campagne n'a rien de sincère et qu'elle s'inscrit dans une stratégie d'isolement international se couvrant de principes de « moralité médiatique » acceptés à l'échelle universelle ?

Tout simplement en rappelant que dans la colonie de peuplement juive génocidaire d'Israël, l'exécution sommaire des journalistes, et parfois même le massacre de toutes leur familles, est une pratique courante, qui, pourtant, n'a attiré ni la condamnation, ni même la compassion pour les victimes et leurs épouses et leurs enfants, de la part de ces autorités et de ces médias « libres », si prompts à hurler de douleur et d'indignation lorsqu'un de leurs collègue est soumis à une procédure judiciaire claire et transparente .

Ces exécutions sommaires n'ont rien ni de secret, ni de méconnu. C'est l'organisation « Reporters Sans Frontières » qui les rapporte, sous la plume de leur secrétaire général Christophe Deloire, qui rend directement responsable de l'exécution sommaire de 103 journalistes palestiniens, par « l'armée la plus morale du monde », qui suscite une admiration béate de certains membres de l'élite cinématographique et intellectuelle de la « patrie des droits de l'homme ».

La citation tiré du site internet de cette organisation est longue, mais mérite d'être reproduite dans son intégralité :

« Ces 103 journalistes ne sont pas des chiffres, ce sont 103 voix qu'Israël a réduites au silence, 103 témoins de moins de la catastrophe qui s'est déroulée en Palestine, 103 vies éteintes. Si les chiffres montrent quoi que ce soit, c'est que depuis le 7 octobre, aucun endroit à Gaza n'est sûr, aucun

journaliste à Gaza n'est épargné et le massacre ne s'est pas arrêté. Nous réitérons notre appel urgent à la protection des journalistes à Gaza.

Au moins 22 de ces journalistes ont été tués dans le cadre de leur travail ou à cause de leur travail, selon les informations recueillies jusqu'à présent par RSF. Beaucoup d'entre eux faisaient des reportages sur le terrain et étaient clairement identifiables comme des journalistes. D'autres ont été tués par des frappes qui ciblaient spécifiquement leurs maisons. RSF a soumis à la Cour pénale internationale et à deux reprises les crimes commis contre les journalistes par Israël.

(dans <https://rsf.org/en/103-journalists-killed-150-days-gaza-tragedy-palestinian-journalism#:~:text=At%20least%20103%20journalists%20have,RS%20F%20has%20so%20far%20established.>)

LES « MÉDIAS DU MONDE LIBRE », DES TRACTS SOUTENANT SANS RÉSERVE LE DROIT DES SIONISTES AU GÉNOCIDE DU PEUPLE PALESTINIEN

Les médias du « monde libre » se sont transformés, de puis le 7 octobre 2023, en tracts se contentant de reproduire, en les plagiant toute honte bue, la thématique de la propagande sioniste, justifiant l'extermination du peuple palestinien comme la simple application du « droit d'Israël de se défendre », synonyme en fait de « droit au génocide du peuple palestinien » et faisant croire que les tueurs en masse juifs ne feraien que répondre à une agression non provoquée, et qui n'aurait d'autres motifs qu'une haine irrationnelle contre « la seule démocratie du Moyen Orient » qui, de plus, partagerait les mêmes valeurs que les « démocraties avancées ».

Il est évident que le communiqué de « Reporters Sans Frontières », fondée sur des enquêtes faites sur le terrain même où ont eu lieu ces exécutions, a été mis sous quasi-embargo total. Quand les « médias du monde libre » y ont fait allusion, c'est en passant et sans commentaires. Une recherche pourra, sans doute, prouver que l'omerta qui couvre tous les crimes sans nombre commis par l'entité sioniste juive n'a pas manqué de passer sous silence également le fait que ces exécutions de journalistes font suite à une décision hautement politique de supprimer, même par l'exécution des « coupables », toute autre source d'information que celle provenant des autorités sionistes.

Quant aux gouvernements du « monde libre », ils ont fait preuve d'un silence assourdissant valant approbation de ces exécutions, car elles vont dans le sens de ce qu'elles visent: l'élimination du peuple palestinien pour mettre fin à ce problème, et donc l'acceptation et l'appui à toute action des autorités juives d'Israël, qui cacherait les crimes commis par Israël contre ce peuple martyr, et donc limiter la mobilisation de leurs propres opinions publiques face au génocide en cours !

UNE COMPLICITÉ ÉVIDENTE DES GOUVERNEMENTS ET MÉDIAS DU MONDE LIBRE DANS CES EXÉCUTIONS SOMMAIRES DE JOURNALISTES

On ne peut tout de même pas accuser « Reporters Sans Frontières » de partialité, ou même « d'antisémitisme ». C'est une institution non gouvernementale qui est financée par les médias et les gouvernements du monde libre, et qui, de manière quasi-systématique, dirige ses critiques les plus virulentes contre les « gouvernements autoritaires », qui considèrent que la liberté

d'expression, et la liberté de la presse constituent de menaces à leur pouvoir.

On ne se souvient pas que cette ONG ait jamais soulevé le problème de la main mise quasi-totale de l'ensemble des médias de ces pays avancés par quelques groupes financiers qui ont le quasi-monopole de la collecte et de la diffusion des informations au public, et qui censurent toute information ou toute opinion pouvant porter préjudice à leurs intérêts économiques et financiers.

Parce qu'elle est tenue par sa propre déclaration de mission, Reporters Sans Frontières ne pouvait que dénoncer un crime patent contre la liberté d'information, mettant devant leurs propres responsabilités les gouvernements que les médias.

La censure qui a frappé cette dénonciation révèle, sans le moindre doute, la complicité des gouvernements comme des médias des « démocraties avancées », dans l'embargo mis sur ces exécutions sommaires perpétrés par l'armée sioniste, est évidente.

En conclusion

En cinq mois d'opérations, entre octobre 2023 et ce jour, l'armée sioniste a exécuté sommairement 103 journalistes palestiniens, allant parfois et dans certains cas jusqu'à exterminer leurs familles, tuant femmes et enfants dont le seul crime est que le chef de famille était un journaliste ! Devant ces crimes patents contre l'exercice d'un droit considéré comme faisant partie des « valeurs occidentales », supposées être partagées par la colonie de peuplement juive d'Israël, pas une seule expression d'indignation, pas le moindre mot de condamnation à travers les « démocraties avancées », si promptes à agiter le noble slogan de la « liberté d'information » quand leurs propres intérêts sont en jeu.

Ces exécutions, accompagnées de la destruction par bombes des domiciles des victimes, n'ont rien d'accidentel, car leur nombre est trop important pour laisser croire à « des effets collatéraux ». Cette suppression criminelle par la colonie de peuplement juive génocidaire d'Israël du droit à l'information est une violation flagrante de l'obligation à la fois morale et légale de la part des autorités sionistes de veiller à la sécurité physique des journalistes !

L'armée sioniste ne fait sans doute qu'obéir à des ordres stricts de la bande de criminels dirigée par Netanyahou qui est à la tête de la colonie de peuplement juive.

Ceux-ci ne menaient aucune activité jugée criminelle et ne faisaient que leur travail de recueil sur le terrain du conflit, des informations permettant au public du monde entier, d'être objectivement informé sur le déroulement des événements et la réalité du terrain où ces événements se déroulent.

Le droit d'exécuter les journalistes, sans jugement et sans condamnation, fait-il partie des priviléges accordés unilatéralement par les « démocraties avancées » à Israël, en application de « son droit de se défendre ? ». Ou est-ce un élément indispensable à la finalisation du projet sioniste de génocide du peuple palestinien ? Questions légitimes en direction des leaders et médias des ces « démocraties avancées » dont les valeurs-caméléons changent avec leurs intérêts stratégiques et leurs animosités du moment.

Finalement, l'indignation est-elle la marque d'une haute moralité et le respect quasi-religieux pour des principes fondateurs de la démocratie ou la manifestation d'un rejet de toutes les règles qui définissent la décence politique et les sentiments d'humanisme, et un cynisme qui se nourrit d'un sentiment de bonne conscience appuyée par une puissance militaire écrasante ?

Le balcon comme pilier de la vie en ville

Dans le contexte moderne, le balcon émerge comme un élément essentiel dans les zones urbaines densément peuplées, révélant son importance cruciale pour l'interaction sociale, la contemplation et la liaison avec l'environnement extérieur.

Par Toufik Hedna

Son importance transcende sa fonction architecturale, se reflétant dans la littérature et l'art, où il joue un rôle profond dans l'exploration des comportements sociaux et des dynamiques urbaines. Le balcon trouve sa place dans des cadres culturels et géographiques variés, notamment à Alger avec les transformations haussmanniennes, et s'est répandu dans toutes les villes algériennes, où il symbolise l'adaptation des espaces de vie face aux défis urbains et culturels. Présenté non seulement comme un attribut architectural, le balcon se révèle être le reflet des conflits entre intimité et ouverture, capturant la diversité de l'expérience humaine au sein de l'espace urbain.

Cette exploration de la signification et de l'évolution du balcon à travers l'histoire de l'architecture met en lumière son rôle de lien entre l'intimité domestique et la sphère publique. Du balcon antique, symbolisant à la fois prestige et fonction de surveillance, à son adoption dans l'architecture moderne, sa forme s'est adaptée aux besoins et goûts de chaque époque.

En Algérie, la détérioration de cet espace symbolise un déclin urbain alarmant. Jadis vanté pour son éclat architectural, il est désormais négligé, devenant un lieu de décharge qui défigure les bâtiments et ternit le paysage urbain. Ce revirement dramatique, loin de sa fonction historique enrichissante, révèle une crise caractérisée par l'accumulation de détritus, une densité excessive et un manque évident de solutions de stockage. Ces défis compromettent profondément le charme et l'identité de la ville, témoignant d'une désolation qui imprègne la vie citadine dans son ensemble.

La dégradation du balcon en Algérie est le fruit de multiples facteurs interconnectés, incluant une forte tradition intimiste et un manque flagrant de surveillance et de contrôle. Historiquement, il était un pilier de l'embellissement architectural et du tissu social, favorisant les échanges communautaires et l'affirmation individuelle. Cependant, l'évolution des modes de vie urbains remet en question sa pertinence, entraînant une perte de valeur et d'importance.

Dans notre réflexion sur l'utilisation de l'espace urbain, le contraste entre les pratiques culturelles relatives au balcon devient particulièrement frappant. En Occident, où prévaut une culture de l'extroversion, voire de l'exhibitionnisme, le balcon sert d'extension de l'espace de vie. Les résidents profitent volontiers de cet espace pour s'imprégner des rayons du soleil et de la vitalité de la rue. On les voit prendre leur petit-déjeuner le matin ou

boire un verre le soir. Souvent dans des habitats conçus pour favoriser la visibilité et la transparence, où les espaces privés comme le salon ou la chambre à coucher apparaissent au public et ne sont séparés du balcon que par de simples parois transparentes.

À l'opposé, en Algérie, marquée par une forte tradition d'intimité et d'introversion, l'approche du balcon diffère radicalement. La tendance à ériger des barrières, qu'elles soient physiques ou symboliques, pour préserver le regard des autres est manifeste. Le balcon y est fréquemment abandonné ou, plus couramment, transformé en un lieu de stockage où s'entassent divers objets, compromettant ainsi l'esthétique extérieure du bâtiment. Cette utilisation fait souvent du balcon un élément rejeté de l'espace de vie, un simple réceptacle à accumuler même les objets les plus superflus.

L'absence de contrôle et de réglementation laisse libre cours à cette appropriation désordonnée de l'espace, une problématique qui se manifeste dès la livraison du logement, notamment chez des personnes ayant une forte tradition intimiste. Cette observation souligne l'impact significatif des normes culturelles et des politiques d'urbanisme sur la configuration et l'usage des espaces partagés dans le tissu urbain, mettant en lumière le besoin impérieux d'une gestion plus attentive de ces espaces afin de révéler tout leur potentiel social et esthétique.

Malgré ce constat, nos architectes continuent de valoriser le balcon comme composant essentiel de la construction, négligeant parfois la profondeur de nos traditions. Pourtant, un regard sur les conceptions ancestrales de ces espaces dans nos médinas révèle une compréhension plus nuancée de leurs usages et significations.

À titre d'exemple, les balcons en bois, ou mouscharabiehs, de la Casbah d'Alger, conçus pour permettre aux femmes de voir sans être vues, montrent comment l'architecture peut s'aligner sur les pratiques culturelles et les attentes sociales, offrant des leçons précieuses pour les approches contemporaines.

Il devient évident que l'adoption de stratégies spécifiques est impérative pour valoriser et revitaliser ces espaces vitaux.

En premier lieu, l'introduction de directives plus strictes, s'inspirant de l'efficacité passée du garde champêtre, jouerait un rôle déterminant dans le rétablissement de l'harmonie et de l'attrait des façades urbaines.

La formation d'une équipe dédiée à l'urbanisme, équipée de l'autorité et des ressources nécessaires pour encourager le respect des normes esthétiques, pourrait effectivement dissuader les comportements nuisibles tels que l'entassement inesthétique et l'exposition du linge, assurant la préserv-

ation de la beauté de nos environnements partagés.

De surcroît, il est nécessaire d'engager des campagnes de sensibilisation destinées à éléver la conscience collective quant à l'importance vitale des balcons en tant qu'extensions de nos demeures. Ces efforts éducatifs pourraient souligner les avantages environnementaux, sociaux et psychologiques d'un balcon bien entretenu, encourageant ainsi les habitants à adopter des comportements plus respectueux et attentifs envers leur environnement immédiat.

La réconciliation entre tradition et modernité se présente également comme une voie prometteuse. En incitant les architectes à intégrer des éléments traditionnels tels que les mouscharabiehs dans la conception des balcons contemporains, on peut créer des espaces qui respectent le besoin d'intimité tout en favorisant l'ouverture et l'échange. Ces solutions architecturales, qui allient privacité et accessibilité, offrent un équilibre précieux, reflétant la richesse de notre patrimoine culturel tout en répondant aux exigences de la vie moderne.

Enfin, l'initiation de projets communautaires centrés sur le verdissement et l'embellissement des balcons pourrait également être déterminante dans la métamorphose de ces lieux. Des concours de balcons fleuris ou des initiatives de plantation collective ne se contentent pas d'améliorer l'aspect esthétique de la ville ; ils renforcent aussi le lien social entre les résidents et promeuvent un mode de vie respectueux de l'environnement.

L'adoption de stratégies innovantes dans la conception et la gestion des balcons promet une révolution de ces espaces, en les transformant en véritables havres de paix et de convivialité au cœur du dense tissu urbain. En poursuivant cette orientation, il ne s'agit pas seulement de revitaliser un composant essentiel de l'architecture urbaine, mais aussi de cultiver un environnement où le bien-être individuel s'inscrit en harmonie avec les impératifs collectifs et environnementaux. Ce renouveau des balcons, envisagés comme des espaces d'échange, de détente et de verdure, réaffirme leur importance fondamentale dans l'amélioration du cadre de vie urbain, démontrant notre capacité à générer des lieux favorisant l'épanouissement humain tout en respectant l'équilibre avec notre environnement.

À l'aube du printemps, libérer son balcon des impuretés, acquérir des plantes et des fleurs, les entretenir et s'engager dans un jardinage de balcon ne sera pas seulement bénéfique, mais également un enrichissement de notre cadre de vie urbain, en y apportant vie et couleur.

* Urban-Designer, Éditeur

Restaurer la beauté des villes algériennes

Dans la vision de Victor Hugo, célèbre figure du XIX^e siècle, les édifices portent en eux une dualité fascinante : «leur usage appartient au propriétaire, mais leur beauté, elle, est universelle, s'étendant à tous, à vous, à moi, à nous tous». Hugo, à travers ses écrits, a profondément exploré cette dualité, concevant les bâtiments comme des lieux intimes pour leurs occupants, tout en les considérant comme des éléments fondamentaux de la trame urbaine, contribuant à la beauté et à l'identité collective des cités.

Pourtant, dans le contexte contemporain, l'urbanisme et l'architecture demeurent des domaines cruciaux pour façonner des villes accueillantes et harmonieuses. Les bâtiments ne sont plus de simples structures utilitaires ; ils revêtent une importance capitale, devenant des éléments clés du paysage urbain. Au-delà de leur fonctionnalité interne, leur rôle dans la création de la beauté urbaine est indéniable. Ils répondent aux besoins des habitants tout en apportant une contribution significative à l'esthétique et à l'identité visuelle de nos villes.

Cette attention minutieuse ne doit pas être considérée comme une simple formalité administrative, mais plutôt comme une démonstration tangible de l'engagement des autorités locales envers la sauvegarde de la qualité visuelle du tissu urbain. Le maire et ses services techniques doivent être dotés d'une responsabilité claire dans la préservation de cet aspect esthétique urbain.

Cette dualité entre fonctionnalité interne et impact externe souligne leur statut particulier, à la fois privé et public, influençant ainsi la vie quotidienne et l'expérience collective des citadins, tout en enrichissant leur environnement par leur beauté.

Malgré l'idéalisme romantique de Victor Hugo concernant la beauté intemporelle des édifices, la réalité urbaine contemporaine en Algérie offre un contraste saisissant. Alors que Hugo envisageait les bâtiments comme des joyaux contribuant à l'identité collective des villes, la situation actuelle dans de nombreuses cités algériennes est marquée par une prolifération désordonnée de la pollution visuelle et du décor urbain. Les interventions chaotiques sur les façades, telles que l'accrochage anarchique de câbles électriques ou de télécommunications, ainsi que la multiplication incontrôlée d'enseignes et de panneaux publicitaires, témoignent d'un manque évident de considération pour la qualité de l'environnement bâti. Cette transition abrupte entre le passé idéalisé et les défis actuels met en lumière l'ampleur du défi auquel l'esthétique urbaine est confrontée en Algérie.

Ces changements visuels

transcendent largement l'apparence des cités, affectant également le bien-être et la qualité de vie des résidents. La contemplation quotidienne de ces altérations désordonnées peut engendrer frustration et stress, exerçant des répercussions négatives sur la santé mentale des citadins, face à un environnement urbain peu accueillant. Les lacunes dans le contrôle et la gestion de l'esthétique urbaine, notamment par l'APC, se manifestent par

l'absence de réglementations claires, altérant irréversiblement le paysage urbain et mettant en péril l'identité visuelle et culturelle des villes.

Dans ce contexte, les responsabilités du maire et de ses services techniques quant à la qualité et à l'harmonie de la ville suscitent des interrogations sur la nécessité d'une clarification du cadre légal et réglementaire. Cela concerne notamment la procédure spécifique requise pour toute modification ou ajout d'éléments sur les façades ou sur les constructions, impliquant une approbation préalable de la mairie. L'absence de cette pratique généralisée en Algérie souligne l'impératif d'une mise en œuvre rigoureuse ou d'une révision approfondie de la réglementation, afin de préserver l'aspect visuel et esthétique de l'environnement urbain.

Cette attention minutieuse ne doit pas être considérée comme une simple formalité administrative, mais plutôt comme une démonstration tangible de l'engagement des autorités locales envers la sauvegarde de la qualité visuelle du tissu urbain. Le maire et ses services techniques doivent être dotés d'une responsabilité claire dans la préservation de cet aspect esthétique urbain.

En somme, dans cette quête constante d'amélioration urbaine en Algérie, se pose un défi crucial : restaurer la beauté de ses villes. Cette nécessité impérieuse est d'autant plus pressante en raison de la prolifération anarchique de la pollution visuelle, créant un contraste saisissant avec l'idéal romantique des édifices tel que le décrivait Victor Hugo.

Cependant, des pistes de solutions se dessinent. Une révision des lois sur l'aménagement urbain, mettant l'accent sur la sauvegarde du patrimoine architectural et la promotion de pratiques respectueuses de l'esthétique, s'avère incontournable. En parallèle, sensibiliser le public aux enjeux esthétiques et culturels de l'urbanisme pourrait induire un changement positif dans les mentalités et les comportements. De plus, la collaboration avec des experts en conservation du patrimoine et l'établissement de mécanismes de participation citoyenne pourraient conduire à des solutions durables.

En dernier lieu, la préservation de l'esthétique urbaine requiert une approche globale et concertée, impliquant à la fois les autorités locales et la société dans son ensemble. En unissant leurs efforts, il est envisageable de créer des villes accueillantes, harmonieuses et fières de leur riche patrimoine culturel, offrant ainsi un cadre de vie agréable et inspirant pour les générations futures.

Toufik H.

Le gaz de schiste n'est ni une bénédiction ni une malédiction



Par Reghis Rabah*

S'il n'est ni l'une ni l'autre, alors, c'est quoi ? Tout simplement, un calcul raisonnable sous forme d'une fonction « objectif » à plusieurs variables qui lui sont ses propres contraintes pour sa solution. Ces contraintes peuvent être d'ordre technique, économique, sanitaire, environnemental, hydraulique, parfois sociétal. Il faut dire que chaque pays intègre ces variables en fonction de ces conditions particulières qui lui sont propres et différentes d'un pays à un autre. Pourquoi en général, lorsqu'un pays opte pour l'option schiste, il a tendance à s'appuyer, voire « mimer » l'expérience américaine. Trois raisons renvoient à cette illusion : la première est leur législation unique au monde que très peu de pays l'ont suivie. Elle consiste par le simple fait que le citoyen américain propriétaire d'un sol, dispose librement de son sous-sol. Contrairement au reste du monde, il est Res Nullius. Ceci implique un suivisme des citoyens propriétaires pour en faire d'une découverte une ruée. Ce pays a connu la ruée de l'or, du pétrole et maintenant le gaz de schiste. Conséquence : l'Etat fédéral n'a de choix que de réguler ou en faire une stratégie. La deuxième raison est incontestablement sa façon d'évaluer ses réserves. La majorité des pays pétroliers et gaziers dans le monde évaluent 3 types de réserves : prouvées (P1), Probables (P2) et Possibles (P3). L'évaluation se fait en fonction de leur probabilité de l'occurrence soit 100% pour P1, 50% pour P2 et 5% pour P3. Les Etats-Unis ne comptent que les 100% prouvées, le reste vient avec. C'est pour cela qu'ils surexploite leurs gisements jusqu'à l'épuisement total par ce qu'ils appellent les « scratched Wells ». Pour épouser de la sorte leurs gisements, les parapétroliers multinationaux développent une expertise efficace et rapide à la disposition des demandeurs. Justement, les producteurs américains sont revenus aux ressources non conventionnelles lorsqu'ils ont épuisé le conventionnel. Il faut juste au passage souligner que cette notion de « non conventionnel et conventionnel » ne réside pas dans la ressource elle-même, mais dans le « mode d'exploitation ». Ceci nous ramène directement à la « fracturation hydraulique » comme mode d'exploitation des ressources non conventionnelles. Cette forme d'exploitation pour produire la ressource est « hard » par rapport à la fracturation de puits de roche compacte pour extraire le pétrole surtout lorsqu'il est peu profond utilisés dans le conventionnel. Elle se pratique aux Etats-Unis depuis 1860. Ce n'est qu'à la fin de 1940 que l'idée des pétroliers d'utiliser l'eau sous une forte pression pour fracturer une roche pour augmenter sa production de pétrole et gaz. Débutée comme une simple expérience réussie par Floyd Farris de Stanolind Oil and Gas Corporation en 1947, la fracturation hydraulique a été généralisée dans le monde entier à partir de 1950. Il fallait attendre le 21 siècle pour devenir un sujet de controverse. Pourquoi ? Parce que les organismes fédéraux, comme Energy Information Administration (EIA) ou Environmental Protection Agency (EPA) manipulent les statistiques en fonction de la stratégie de l'Etat fédéral. Les Etats-Unis, pour dominer le monde, recherchent en permanence un vecteur de croissance ou bulle économique. Ce dernier siècle, on est passé par la bulle d'internet, puis celle immobilière et voilà maintenant le schiste américain qui a fait passer les Etats-Unis d'importateur net de gaz à exportateur de niveau Top 01. Il n'y a aucun doute que les Etats-Unis développent une expertise plus qu'appréciable et validée par le monde entier. Mais la capitalisation et la consolidation de

cette expérience, ce pays ne la donne pas gratuitement mais incite ses partenaires à lui offrir un plan de charge.

Donc, se référer sur les impacts de la fracturation hydraulique sur le quotidien des Américains de cette ruée vers le gaz schiste, c'est se leurrer comme l'est l'Argentine depuis 2013. Pourquoi ? L'EIA et l'EPA manipulent les statistiques, ce que nous montrerons plus loin.

1- POUR LA PRISE DE DÉCISION, L'ALGÉRIE N'A JAMAIS ÉTÉ EMBALLÉE PAR L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

En effet, préoccupé par un déclin qui a débuté à partir de 2008 dans la plupart des gisements matures notamment Hassi Messaoud et Hassi R'mel qui a commencé à partir de 2012 auxquels s'ajoute les contraintes de ses engagements avec ses clients dans le cadre des contrats long terme qu'elle a passé, avec eux, Sonatrach, a commencé à réfléchir sur les voies et les moyens pour pallier sur le moyen et long terme à cette situation qui pourrait lui créer un goulot d'étranglement. D'autant plus que la consommation interne du gaz naturel lui prenait le tiers de sa production globale et s'accroît au rythme de 7% par an. Dans ce cadre justement il a été demandé à partir de 2009 à la Direction Planification et Stratégie, relevant de la vice-présidence amont et la division Production Engineering and Développement (PED) de constituer une équipe pour prendre en charge ces axes de réflexion. En effet, une équipe a été constituée sous la direction d'un jeune polytechnicien de rang magistral ayant fait ses études aux Etats-Unis et disposant d'un background solide dans l'exploitation du gaz de schiste pour l'avoir pratiqué dans le milieu pétrolier américain y compris le Canada. Le parcours atypique, regrettable et honteux pour l'approche de l'évolution des carrières à Sonatrach, est raconté par l'intéressé lui-même dans une vidéo diffusée par la chaîne El Hayat TV (02). Moins d'une année après, une communication scientifique sous sa plume a vu le jour le mois de mai 2010. Elle identifie en détail, les régions susceptibles de renfermer les roches mères contenant ce qu'elle appelle le Shale Gas en général, c'est-à-dire le gaz de schiste, le gaz de houille dit CBM (Coal Bed Méthane) et les hydrates de méthane. Une cartographie complète de leur âge géologique qu'elle situe à l'étage supérieur du Dévonien de l'ère paléozoïque dit Frasnien et l'autre Silurien avec une appréciation de leur richesse en carbone, aussi leurs épaisseurs et leur étendue, voire même l'identification des régions. C'est certainement sur ces données que l'EIA du département américain a établi en avril 2011 une cartographie mondiale du gaz de schiste donnant à l'Algérie 230 TCF qu'elle révise 2 ans plus tard à 707 TCF pour en faire la troisième réserve mondiale en gaz de schiste. C'est cette information qui, de par son initiateur, a fait le tour du monde et commencé à emballer les uns et les autres pour sauter sur cette occasion et l'utiliser comme tremplin pour minimiser la crise économique que connaissent pas mal de pays. Le lobby notamment français avait poussé pour déstructurer l'équipe qui a initié ce travail pour le confier aux entreprises parapétrolières dont Schlumberger et Haliburton qui se sont donnés à cœur de joie dans le nombre de fracturations hydrauliques en facturant en dollars pendant que la population algérienne bout dans les protestations. C'est donc en définitif, le potentiel donné par l'EIA avec lequel travaillent les responsables de Sonatrach à ce jour, soit 707 TCF l'équivalent de 20.000 milliards de m³. Pourtant cette agence qui prône le chaud et le froid, précise dans sa publication que ces estimations pour le monde et, en particu-

lier, pour l'Algérie, sont des estimations sommaires. Seuls les bassins des Etats-Unis sont suffisamment bien connus pour faire l'objet d'évaluations crédibles, en raison des nombreux travaux d'exploration et d'exploitation qui y ont été réalisés. Elles ont été établies par un consultant extérieur, Advanced Ressources International (ARI), qui est une entreprise dédiée à la fourniture de services de consultation et de recherche dans les domaines des hydrocarbures non conventionnels et de la séquestration du CO₂, à l'intention d'organismes publics américains de compagnies gazières et pétrolières et d'autres entreprises du secteur de l'énergie. Elles sont fondées sur des paramètres incertains (proportion de matière organique, épaisseur de la couche, étendue du bassin, taux de récupération...). Compte tenu des incertitudes sur l'ensemble des paramètres pour le bassin sud-est, les estimations de gaz récupérable peuvent varier de 1 à 1.000. Il s'agit des informations publiques, de littérature technique et « de données publiées par les entreprises des pays concernés ». Elles se fondent aussi sur de précédents travaux non confidentiels d'ARI. Elles portent sur les ressources techniques récupérables, étant considéré que celles-ci représentent généralement 20 à 30% des ressources en place. Elles n'intègrent pas de variables économiques (coûts de production, prix du gaz) et ne portent donc pas sur les réserves. Elles ne prennent pas en compte de données de surface (urbanisation des bassins, régime de propriété des sols et sous-sols, disponibilité d'eau pour la fracturation...). Elles n'incluent ni le pétrole et le gaz dits de réservoirs compacts, ni le gaz de houille, ni les hydrocarbures de roche-mère offshore. Elles restent donc des estimations sommaires réalisées par extrapolation de données de teneur en hydrocarbures issues de quelques sondages à l'ensemble de la superficie des bassins supposés, sans tenir compte de leur variabilité géologique. Les auteurs de ces estimations sont eux-mêmes très circonspects sur la portée de ce travail, qualifié en toute modestie en avril 2011, de : « Premiers pas vers des évaluations à venir plus exhaustives des ressources en gaz de roche-mère ».

DES ÉTUDES CRÉDIBLES ONT MONTRÉ QUE CETTE RESSOURCE N'EST RENTABLE QU'AUX ETATS-UNIS

Le prestigieux cabinet conseil Wood Mackenzie, dans son rapport de juillet 2014, juste au moment de l'amorce de la chute des prix du baril avait publié un article sous le titre « Algeria's Shale : big resource, big challenges » (le schiste algérien : importante ressource, grands défis). Ressource sans « s » mais les défis, sont nombreux. Cet article démontre que dans les conditions actuelles économiques et technologiques, il n'y a que les Etats-Unis et dans une moindre mesure le Canada qui pourront dans la décennie qui suit produire le gaz de schiste qu'elle désigne par le terme « commercial » (02). D'autres études menées par Bloomberg New Energy Finance (BNEF) démontrent que le modèle américain n'est extrapolaible nulle part ailleurs, et ce, pour plusieurs raisons. La théorie du « first mover advantage » donne un avantage compétitif aux acteurs économiques arrivés en premier sur le marché, donc aux entreprises américaines. Les réserves de gaz de schiste hors des Etats-Unis sont très difficiles à évaluer. Même les estimations des organismes gouvernementaux américains, qui font référence, manquent de crédibilité. La structure de coûts soutiennent ces études que l'exploitation de gaz de schiste aux Etats-Unis n'est pas transposable à d'autres pays, du moins à court terme, puisque certaines infrastructu-

res comme le réseau routier ne sont pas nécessairement adaptées. La différence de taille entre les Etats-Unis et l'Algérie implique également des différences dans les économies d'échelle au désavantage de l'Algérie bien entendu. La seule similitude serait dans la faible densité de population dans les Etats américains producteurs de gaz de schiste, comme le Texas et donne moins d'échos aux problématiques de mitage du paysage et de contamination des eaux. C'est du moins ce que pensent certains experts algériens à commencer par le président de la République actuel pour les gisements situés au Sahara algérien. Peut-être aussi la qualité et la quantité du gaz de schiste dans les gisements si l'on croit l'US Energy Information Administration qui prévoit dans les gisements algériens un TOC (3) moyen de 6%, soit situé dans la tranche de l'excellence.

3- L'Algérie a pris deux très bonnes décisions en conséquence.

Il faut dire par ailleurs si l'EIA par sa cartographie de 2013 a chauffé pas mal de pays pour placer leurs activités et vendre l'expertise américaine dans l'exploitation du gaz de schiste. Les impacts du gaz de schiste sur le quotidien du citoyen américain est biaisé car une enquête menée par des milliers de chercheurs et scientifique de l'EPA en 2008 ont révélé que des centaines d'entre eux affirment avoir été l'objet de pressions politiques pour modifier les conclusions de leurs analyses ou pour tripoter les données de leurs recherches (04). L'Algérie cartographiée comme 3^e réserve du monde en gaz de schiste après les Etats-Unis et l'Argentine n'a pas foncé comme ce dernier pays mais elle a opté pour évaluer son potentiel à travers des puis pilotes. Ensuite en 2020, après un débat houleux, le gouvernement Djerrad 1 devait surseoir à l'exploitation de cette ressource non conventionnelle en instruisant les responsables du secteur de :

- 1- Poursuivre l'évaluation du potentiel
- 2- Préparer une étude rentabilité économique
- 3- Préparer une étude environnementale
- 4- Présenter les impacts sur les nappes phréatiques

Aujourd'hui, on sait que le 5^e appel d'offres qui devait être soumis aux investisseurs a été reporté, mais on parle du côté d'Alnaft que des discussions sont en cours avec des géants américains sur deux grands projets que de nombreux observateurs « disent » schisteux. Ce qui est sûr, la stratégie de Sonatrach est réorientée vers les gisements matures en déclin pour améliorer leur productivité et cet axe donne des résultats excellents. Maintenant, si les investisseurs, très avantagés par la loi 19-13 avec une baisse de 20% de la fiscalité au détriment du Trésor public concrétisent leur Mémorandum of Understanding (MOU) pour prendre le risque avec Sonatrach dans les zones vierges, peu importe la nature de la ressource, tant mieux. Maintenant, s'ils persistent dans leur intention de camper Near Field, ce n'est pas rentable pour l'Algérie. Depuis la promulgation de la loi 86-14 instaurant le régime du partage de production, 80% des 10 milliards de dollars investis par les étrangers dans le cadre de cette loi, sont dans cette situation qui a donné des résultats appréciables. Sonatrach, par contre, en a investi le double pour un bilan décevant durant la même période parce qu'on lui laisse les zones difficiles en supportant seule le risque. Est-ce normal ?

*Economiste pétrolier

Renvois

- (01)<https://www.youtube.com/watch?v=gvO7AcFj1c&feature=share&fbclid=IwAR3BpBl2sdvfRKVvMGrY3VL2sLBngKf9PbUcKuRE-REYMQUdBUHpegoibV0>
- (02)<https://www.woodmac.com/IL FAUT ACHETER LE RAPPORT EN LIGNE SUR CE SITE>
- (03)Qualité du Carbone Organique Total qui détermine la richesse en hydrocarbures
- (04)<https://www.ledevoir.com/monde/etats-unis/188354/politisation-croissante-de-l-agence-de-protection-environnementale-des-etats-unis>

L'Union Maghrébine Arabe : quel gâchis !

Les équilibres précaires qui, jusqu'ici, ont pu permettre au Maghreb de maintenir la tête hors de l'eau sont rompus.

Par Cherif Ali

De nouvelles alliances se font et défont les anciennes avec le concours de nouveaux acteurs régionaux et internationaux dont la mission est justement de précipiter la fin du Maghreb, rappelait bien à propos un éditorialiste. Donc un pas est franchi, et le retour en arrière est presque impossible!

POUR L'HEURE, DONC, ON EST DANS LE «NON-MAGHREB»

Par opposition au « tout-Maghreb », dont on était en droit de rêver. Et de ce fait, quels seraient les impacts ?

La somme de 200 milliards de dollars supplémentaires par an a été, par exemple, énoncée.

Elle correspondrait à des bénéfices qu'auraient pu engranger les économies du Maghreb, à l'horizon 2019, si leurs pays cessaient de se regarder en chiens de faïence et décidaient, enfin, de coopérer. L'information, rapportée par l'hebdomadaire 'Jeune Afrique', est imputée à Abderrahmane Hadj Nacer, ancien gouverneur de la Banque centrale d'Algérie et fervent partisan de l'UMA qui, hélas, s'est révélée incapable de s'affirmer comme ensemble régional, ni politique encore moins économique.

POURTANT, L'UNION PROMISE ÉTAIT RICHE DE PROMESSES À SA NAISSANCE!

«Union douanière » dès 1995, puis « Marché commun », à l'horizon 2000. A l'image de l'Union européenne.

Plusieurs années ont passé depuis et les économies du Maghreb continuent d'avancer en ordre dispersé malgré quelques rares initiatives comme la création d'une Union maghrébine des employeurs (UME) en 2007 et d'une Union maghrébine des foires en 2008 qui a tenu son premier salon à Alger.

Le bilan est bien maigre, ce qui avait alarmé en son temps, le patron du FMI d'alors, Dominique Strauss-Kahn (DSK), qui, en 2008, lors d'une escale à Tripoli, a appelé « à accélérer la réalisation de l'intégration économique des pays de la zone ».

Paradoxe, les économies du pays du Maghreb s'avèrent davantage tournées vers l'Europe que vers leurs voisins directs. Plutôt aussi que de négocier, en force, avec l'Union européenne, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie ont fait cavalier seul, sans pour autant en tirer des avantages commerciaux et douaniers. Ce n'est quand même pas compliqué de s'appliquer à eux-mêmes les relations commerciales et douanières qu'ils ont avec l'UE, s'est étonné DSK à Tripoli.

LA ZONE MAGHRÉBINE A POURTANT DE QUOI SÉDUIRE!

Elle offre un marché de 150 millions de consommateurs à l'horizon 2025. Sauf que les dures réalités du terrain fre-



inent toutes les initiatives:

- marchés aux besoins mal identifiés
- lourdeurs bureaucratiques
- barrières tarifaires
- systèmes bancaires peu concurrentiels,
- et donc, faible soutien à l'investissement productif !

Réaliser la Communauté économique maghrébine, cela ferait gagner à ses membres une valeur ajoutée annuelle d'environ 10 milliards de dollars, soit l'équivalent de 5% de leurs produits intérieurs bruts cumulés. Paroles d'experts! D'éminents universitaires de la Méditerranée, dont le professeur algérien Abderrahmane Mebtoul, ont tenté de relancer le débat et d'attirer ainsi l'attention des décideurs sur les avantages d'un Maghreb uni. « Il serait suicidaire pour chaque pays du Maghreb de faire cavalier seul », relève le professeur qui affirme : « L'intégration économique régionale est une nécessité historique ».

Sans inclusion euro-méditerranéenne, le Maghreb serait bien davantage ballotté par les tempêtes du marché, avec le risque d'une marginalisation croissante ; « une sortie des radars de l'histoire », a prédit l'éminent professeur qui a ajouté : « On peut faire avancer l'intégration maghrébine par des synergies culturelles et économiques comme cela s'est passé entre l'Allemagne et la France, grâce au programme Schuman du charbon et de l'acier ».

Et les exemples sont nombreux entre tous les pays du Maghreb :

- la combinaison du gaz algérien et du phosphate marocain au moyen de co-partenariats internationaux bien ciblés, permettrait de créer une des plus grandes entreprises d'envergure mondiale d'engrais, selon les experts, comme le professeur Mebtoul.

Ces derniers recommandent également :

- la redynamisation de la Banque maghrébine d'Investissement;
- la création d'une monnaie maghrébine, à l'image de l'euro;
- ainsi que la mise en place d'une Bourse maghrébine qui devait s'insérer, horizon 2020, au sein du projet de création

de la Bourse euro-méditerranéenne.

Tous ces projets, s'ils avaient été mis en œuvre, auraient contribué, à coup sûr, à la prospérité du Maghreb et de ses habitants. Certes, c'est encore un rêve, diront certains, au regard des obstacles de toutes natures qui ne sont pas à négliger.

Le business peut faire, dit-on, ce que les politiques ne font pas !

Ce n'est pas évident car, c'est sur le terrain économique que les blocages se font, de plus en plus, ressentir. Les échanges commerciaux entre les Etats de la région ne dépassent pas les 5 %, alors que d'énormes potentialités existent pour démultiplier ce taux.

Il faudrait remonter au début des années 90, lorsque l'Union européenne a entamé les négociations avec les pays de la région afin de conclure les accords d'association pour situer les raisons de cette faiblesse des échanges.

Alors que l'Algérie plaiderait pour une négociation « en bloc » des trois pays de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie), les deux autres pays ont préféré négocier et conclure séparément des accords avec l'UE.

Les équilibres précaires qui, jusqu'ici, ont pu permettre au Maghreb de maintenir la tête hors de l'eau, sont donc rompus ! Depuis sa création en 1989, l'Union du Maghreb arabe a toujours été otage de ses dirigeants: il suffit qu'un Etat prenne une position politique qui déplaît à un autre Etat membre pour que les relations soient gelées, voire détériorées. Les relations, par trop passionnelles, entre les pays de la région ont toujours évolué au gré des circonstances, d'où le peu d'empressement, les blocages et, souvent, le gel des activités de cet ensemble régional. Les causes de la discorde entre pays voisins en raison de la volte-face du Maroc demeurent les plus fortes.

L'UMA est dans le coma, avait déclaré notre ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger Ahmed Attaf n'annonce surtout pas de perspective de sa réanimation ajoutant, qu' « elle n'a aucune activité et sans secrétaire général avec des prérogatives ».

Une organisation qui a fonctionné au ralenti avant de succomber. Les autorités marocaines n'ont pas manifesté d'intention de redynamiser l'UMA. L'Algérie reste le seul pays membre de l'UMA à n'avoir jamais demandé le gel des activités des institutions maghrébinnes. Le président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui a annoncé en décembre dernier, son intention de relancer le projet de l'UMA, l'a réaffirmé ce samedi, lors de sa rencontre périodique avec des représentants des médias nationaux. Sans le citer nommément, le président de la République a rappelé que le Maroc avait, par le passé, formulé son désir d'intégrer d'autres organisations continentales dans le Golfe et en Afrique telle que la CEDEAO.

L'Algérie œuvre à combler le vide laissé par la paralysie de l'Union du Maghreb arabe (UMA), une des huit communautés régionales sur lesquelles est bâtie l'Union africaine.

La réunion tripartite, début mars à Alger en marge du 7^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz, entre les présidents algérien, tunisien et libyen, vise à créer une nouvelle dynamique régionale. C'est ce qu'a affirmé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux : « notre démarche est motivée par le vide existant actuellement au niveau régional. Même les autres pays africains nous le reprochent ; il y a l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est, etc. Mais il n'y a pas de bloc nord-africain. Alors, nous avons décidé de nous rencontrer pour coordonner et parler d'une seule voix ».

« On est les seuls (pays du Maghreb) à ne pas s'unir dans un bloc précis », a déploré le Président Tebboune qui a plaidé dans ce sens, pour un consensus afin de réhabiliter cette entité sans exclusion aucune. Le chef de l'Etat a précisé, enfin, que cette initiative a pour objectif de former un ensemble régional qui permettrait de coordonner les efforts en vue d'unifier la voix des pays membres sur de nombreuses questions internationales.

**Idéologie politique et mouvement national en Algérie (Des projets partisans au projet de renaissance nationale) (1936-1956).**

Essai de Mohamed Chafik Mesbah.
Casbah Editions, Alger 2024,
349 pages, 1 500 dinars

On pensait déjà tout savoir sur l'histoire du Mouvement national en Algérie. Le dernier ouvrage de Chafik Mesbah, bien connu pour ses analyses politiques qui n'ont jamais laissé indifférents (d'autant qu'il n'a jamais fait mystère de sa vocation à être un « intellectuel organique au service de la patrie »... un « statut exigeant » selon lui) tant il vise juste (souvent) et frappe fort (parfois), vient apporter à la recherche universitaire sur la période 1936-1946, un éclairage complémentaire assez utile à la compréhension des hauts et des bas de la période étudiée... avec ses conséquences sur l'évolution de la chose politique... et ce, peut-être, jusqu'à nos jours.

Il faut préciser que l'ouvrage est le prolongement d'une thèse soutenue en juillet 1981, thèse reprise quasi-complètement, quelques annexes ayant été écartées car tombées depuis dans la documentation, ouverte, ainsi qu'une bonne partie de la bibliographie. Une thèse qui avait soulevé, nous dit-on, lors de sa soutenance, un débat houleux... tout particulièrement autour de la partie relative au rôle politique de l'armée en général et à celui de l'Armée de libération nationale (Aln) en particulier.

L'ouvrage débute avec une première partie qui tente d'approfondir et de préciser la problématique théorique soulevée par le concept du nationalisme. Une deuxième partie s'attache à situer les courants politiques qui ont animé le mouvement national algérien et les projets partisans qui en ont résulté.

La troisième partie reconstitue des phases théoriques et des étapes organisées qui ont jalonné tant le processus d'élaboration du projet de renaissance nationale que celui de sa mise en œuvre, lequel fut caractérisé par le recours à la lutte armée puis par l'apparition de reclassements idéologiques résurgents et l'émergence d'appareils politiques concurrents.

**Nuages sur la Révolution.
Abane au cœur de la tempête.**

Essai de Belaid Abane, Koukou Editions, Alger 2015, 429 pages, 1 200 dinars
(Fiche de lecture déjà publiée).
Extraits pour rappel. Fiche de lecture complète in www.almanach-dz.com/histoire/bibliothèque/d'almanach

Les vérités énoncées ou découvertes concernant le Mouvement national en général et la guerre de libération nationale en particulier sont, presque toutes, «cruelles», tant il est vrai que toute Révolution est une grosse «mangeuse» d'hommes. Ceci sans parler des innombrables victimes, déclarées ou encore inconnues, des forces d'occupation. D'autant plus cruelles qu'on a, malgré tous les efforts faits ces dernières années par les mémoires réhabilitées (ou rancunières), toujours cette impression d'histoire(s) inachevée(s).

Le livre de Belaid Ramdane ne déroge pas à la règle. Le titre en lui-même est déjà annonciateur du grand drame qui se prépare... avec des nuances annonciatrices de tempête.

C'est l'histoire d'un adolescent très tôt éveillé, dans une société presque «démissionnaire», qui se prépare à participer à la lutte de li-

RÉVOLUTIONS !

Et, pour terminer, une partie consacrée à l'approche théorique du statut politique de l'armée dans le processus de renaissance nationale et de ses implications pratiques.

L'Auteur : Né le 11 juillet 1949 à Alger. Lycée franco-musulman de Ben-Aknoun, études supérieures (Iep/Alger), licence en sociologie (Paris V) et D.e.s en Sciences politiques (Paris II), thèse de Doctorat d'Etat en Sciences politiques (Université d'Alger, 1981). Journaliste (Rta, 1971-1974), engagé dans les rangs de l'Anp en 1975 et officier supérieur, en avril 2020 Directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (Aaci/sd) puis Conseiller à la Présidence de la République. Auteur de plusieurs études, essais, articles de presse et ouvrages.

Table des matières : Préface (Colonel Khatib Youcef dit Si Hassan)/ Avant-propos/ Introduction/ Première partie : Courants politiques et projets partisans/ Deuxième partie : Des projets partisans au projet de renaissance nationale/ Troisième partie : L'Armée, instance politique ?/ Bibliographie d'ensemble/ Chronologie du Mouvement national algérien.

Extraits : «A mon avis, le rôle de notre armée est défini, en principe, par la Constitution. Le rôle constitutionnel qui lui est dévolu m'amène à affirmer, justement, que l'armée ne doit pas être la source du pouvoir et qu'elle doit être placée, au contraire, sous l'autorité du pouvoir qui incarne, légitimement, la souveraineté populaire» (Préface du Colonel Khatib Youcef dit Si Hassan. Extrait, pp 19-20). «Il aura fallu l'ampleur de l'insurrection du 8 mai 1945, et la densité des événements qui en résultèrent, pour que le courant réformiste bourgeois accomplisse définitivement sa mue» (p58), «La sacralisation spirituelle de la France, voire de la civilisation occidentale constitua une orientation cardinale du courant réformiste bourgeois qui distinguait toujours «la France métropolitaine» de celle des «cols» (p 80), «Tandis que 173 000 soldats algériens combattaient dans les rangs de l'armée française (Note : Durant la première Guerre mondiale), environ 120 000 Algériens, dont 78 000 sur réquisition de l'administration, furent utilisés dans l'industrie et l'agriculture en France (p 85), «Le PPA renoua durant la Seconde guer-

bération du pays, sans savoir encore quand ni comment.

C'est l'histoire d'un jeune homme qui a choisi la solitude, la souffrance, la clandestinité, presque un «exil»... loin d'une maman aimante et qu'il aime pour se mettre totalement au service de sa passion.

C'est, aussi, hélas, l'histoire d'un homme mature incompris... ou mal compris (même par son père, au départ) dans sa quête éperdue et passionnée de la patrie perdue. Un homme devenu un héros qui sera assassiné par ses propres frères de combat (...)

On a donc l'histoire de ce grand, cet immense (et double) martyr de la Révolution : poursuivi, emprisonné, torturé par les forces coloniales... et «crucifié» sur l'autel d'un ne sait quelle «vérité» par ses propres «frères» (...)

L'Auteur : (...) Ancien professeur des universités en médecine (dont Alger), il vit en France, depuis la fin des années 90, exerçant et enseignant, tout en se consacrant à la recherche sur l'histoire politique de la Révolution. (...)

Avis C L'histoire d'une vie courte, mais plus que bien remplie par le combat révolutionnaire... et, comme dans une tragédie grecque, la mort brutale (...)

re mondiale, et plus ostensiblement encore lors de l'insurrection populaire du 8 mai 1945, avec le mot d'ordre d'indépendance nationale qui depuis ne souffrit plus de contestation en son sein » (p157), « Les écoles de l'Aouma dont le but, au départ, était de revivifier l'enseignement de la langue arabe et celui de la religion musulmane, se transformèrent rapidement en refuge ultime pour les jeunes Algériens musulmans de condition sociale modeste, que le système scolaire français rejettait systématiquement » (p 175), « l'Aouma (...) n'aborda, précisément, le thème de l'indépendance nationale que par métaphores » (p182), « Prisonnier lui-même des pesanteurs sociologiques de la société française, le Pcf fut conduit, en effet, à épouser les abstractions idéologiques dont se reparent si bien ces « bons Français, soucieux de l'avenir et de la grandeur de leur pays » (p 237).

Avis Un pan (important) de l'histoire politique du pays. Présenté et analysé dans tous ses détails ; peut-être un peu trop pour certains, et pas assez pour d'autres. Un ouvrage plus qu'utile, nécessaire au chercheur, à l'étudiant, et pourquoi pas au citoyen lambda, curieux et en quête de savoir. De plus, un auteur qui nous a habitués à aller toujours plus loin... et toujours droit dans ses bottes.

Citations : «Un pays n'est pas militairement fort en raison de ses armées et de son armement, mais il l'est réellement en raison de son potentiel économique et humain qui permet d'avoir et de renouveler ces armées et cet armement» (p134), «Le phénomène «petit-blanc», résultat d'un processus complexe au terme duquel les catégories sociales inférieures et intermédiaires de la population européenne implantée en Algérie s'identifiaient, en totalité, aux schémas idéologiques véhiculés par l'ensemble de la société coloniale» (p196), «La restructuring par l'état-major mis en place par le Grua en janvier 1960, des unités de l'Aln installées aux frontières, leur initiation aux formes de combat militaire classique, l'éducation politique intense de la troupe et l'instauration d'une rigoureuse discipline militaire donnèrent, pourtant, à cette armée la conscience de sa force. Aussi, voulut-elle, tout naturellement, s'ériger en instance politique» (p 270), «L'armée, loin d'être la grande muette, s'est souvent érigée, malgré elle, en véritable arbitre pour dépasser, selon une logique qui lui est propre, les forces politiques en présence» (p279).

Extraits : (...), «Le Fln n'appartient à personne mais au peuple qui se bat. L'équipe qui a déclenché la Révolution n'a acquis sur elle aucun droit de propriété ; si la Révolution n'est pas l'œuvre de tous, elle avortera inévitablement» (p 102) (...)

Citations : «Ferhat Abbas et ses amis donnent une autre image de l'insurrection, et incarnent désormais un Fln qui a de la stature et de l'allure. C'est un succès considérable pour la propagande du Fln» (p 104), «La grande erreur que commettent la plupart de vos hommes politiques (français), c'est d'expliquer le drame algérien seulement par la faim et la misère ou l'absence d'écoles. Alors que sa racine est dans la revendication d'honneur, de justice et de liberté» (Abane Ramdane, 15 septembre 1955, entretien «France-Observateur» (p 119), «Abane concevait la Révolution en fonction d'un perpétuel dépassement d'elle-même» (p 157), «De ce portrait ressort un homme d'une «trempe exceptionnelle», avec cependant un «mais». Ce «mais» ce sont ses qualités. Comme toutes les qualités poussées à l'extrême, elles peuvent se transformer en défauts, en handicap même. Beaucoup de ses compagnons le résument en effet par cette formule très juste : il a les défauts de ses qualités» (p 313).

Sénégal, rupture ou faux espoir ?



Par Mustapha Aggoun

La victoire éclatante de Bassirou Diomaye aux élections présidentielles au Sénégal marque un moment crucial dans l'histoire de ce pays d'Afrique de l'Ouest. Plus qu'une simple alternance politique, cette élection témoigne d'un désir profondément enraciné dans le peuple sénégalais : celui de l'indépendance totale, tant sur le plan politique que sur le plan économique et culturel.

Depuis des décennies, le Sénégal a fait face à divers défis, tant internes qu'externes. La présence de la France, ancienne puissance coloniale, a souvent été ressentie comme une entrave à la souveraineté nationale. Les politiques économiques et les accords commerciaux dictés par des intérêts étrangers ont souvent nué au développement autonome du pays. La victoire de Bassirou Diomaye est perçue comme un rejet catégorique de cette ingérence extérieure et une affirmation de la volonté du peuple sénégalais de prendre son destin en main.

Le slogan «rupture» porté par le nouveau président élu symbolise cet appel au changement radical. Il incarne l'espoir d'une nouvelle ère, où les intérêts du peuple sénégalais seront placés au centre de toutes les décisions politiques. Bassirou Diomaye s'est engagé à promouvoir la dignité et les droits des citoyens sénégalais, mettant ainsi fin à des décennies de négligence et de corruption.

Les défis qui attendent Bassirou Diomaye sont nombreux et complexes. Les pressions externes, notamment de la part de grandes puissances telles que la France et les États-Unis, pourraient entraîner la mise en œuvre des changements promis par le nouveau président. Les déclarations initiales du président élu concernant le maintien des accords existants suscitent des interrogations quant à sa volonté réelle de rompre avec le passé. Il est important de reconnaître les réalités de la diplomatie internationale et la nécessité d'un dialogue constructif avec les partenaires étrangers.

La félicitation de la Russie, de la France et des États-Unis à Bassirou Diomaye peut être interprétée de différentes manières. Si elle témoigne d'une reconnaissance de sa légitimité en tant que nouveau leader, elle soulève également des questions sur l'indépendance véritable du Sénégal vis-à-vis de ces puissances étrangères. Il est essentiel que Bassirou Diomaye reste fidèle à sa promesse de placer les intérêts du peuple sénégalais au-dessus de tout autre.

Dans cette nouvelle ère politique, la responsabilité de Bassirou Diomaye ne se limite pas seulement à la gouvernance interne du pays, mais aussi à la redéfinition des relations internationales du Sénégal. En tant que leader, il doit naviguer habilement entre les intérêts nationaux et les dynamiques géopolitiques mondiales, tout en préservant l'autonomie et la dignité de son pays.

L'avenir du Sénégal sous la présidence de Bassirou Diomaye dépendra largement de sa capacité à transformer les aspirations du peuple en actions tangibles, malgré les obstacles et les pressions externes. C'est un défi colossal, mais aussi une opportunité historique de tracer une nouvelle voie pour le développement et la prospérité du Sénégal, fondée sur la véritable indépendance et la souveraineté nationale.

Le discours populiste qui a marqué la campagne électorale peut rapidement devenir un lointain souvenir si les actions concrètes ne suivent pas. La rhétorique enflammée et les promesses audacieuses doivent être soutenues par des politiques pragmatiques et des initiatives efficaces pour créer un véritable changement. Les défis auxquels est confronté le Sénégal sont nombreux : la corruption endémique, les inégalités sociales, les difficultés économiques et les pressions externes sont autant d'obstacles à surmonter.. L'avenir seul révélera la véritable trajectoire de la présidence de Bassirou Diomaye et son impact sur le Sénégal et au-delà.

Oran-Arzew

Levée du gel sur le projet d'achèvement de la route côtière

Le projet d'achèvement de la route côtière reliant les villes d'Oran et Arzew, s'étendant sur une distance de 60 km, a été débloqué à indiqué mardi le directeur de wilaya des travaux publics, Medjdoub Mohamed.

Dans ses explications au wali d'Oran Saïd Sayoud, lors de sa visite du projet, M. Medjdoub a fait part du lancement prochain des travaux du tronçon de cette route côtière sur une longueur de 10,15 km après la levée du gel sur le projet par les pouvoirs publics, qui ont réservé un montant de 2,2 milliards DA pour son achèvement dans un délai de deux ans au maximum. Le projet sera livré dans sa totalité en 2026, sachant que le tronçon de 10 km au niveau de la commune d'Arzew est prêt et nécessite le bitumage seulement, alors que les travaux sont en cours sur une distance de 8,9 km pour une enveloppe financière de 1,8 milliard

DA. Une fois achevée dans son intégralité, cette route côtière contribuera au développement de l'activité touristique dans la région, qui compte de nombreuses plages vierges, et contribuera également à améliorer les conditions de transport des habitants de la région qu'il traverse, dont la zone de Kristel, dans la commune de Gdyel, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, lors de la même visite, le wali d'Oran a inspecté le projet d'aménagement du port de pêche de Kristel qui, selon le même responsable, bénéficiera d'une deuxième opération qui permettra la construction d'un deuxième mur pour sa protection des vents violents qui caractérisent la région. Le wali a, par ailleurs, ordonné d'adresser des mises en demeure aux propriétaires de bateaux abandonnés et d'embarcations dans le port, afin de les retirer le plus rapidement possible, sachant qu'ils occupent de vastes zones au détriment

des espaces alloués aux pêcheurs, qui sont relativement étroits.

M. Sayoud a également inspecté le projet routier reliant le même port au quartier de Sidi Moussa, pour lequel une enveloppe financière de 6 millions de dinars a été allouée dans le cadre du budget de wilaya, qui permettra aux habitants de la localité de rejoindre leurs domiciles sans passer par le quai du port. Il a également passé en revue le projet de réalisation du réseau d'assainissement dans la zone de Kristel, qui a permis à ce jour d'éradiquer 300 fosses septiques. Lors de sa visite dans la région de Kristel, le wali d'Oran s'est enquis du projet d'approvisionnement de la population en gaz naturel doté d'une enveloppe financière de 354 millions de dinars. Dans ce cadre, les travaux du réseau de transport sur une distance de 16,4 km ont été achevés et les travaux sur le réseau de distribution (6,5 km) devront démarrer.

Traitements des passagers en provenance d'Alicante Plus de 7 tonnes de fruits et autres marchandises saisies au port

K.Assia

D'importantes quantités de marchandises importées ont été saisies avant-hier lors du traitement des passagers en provenance d'Espagne. Cette opération pilotée par les douaniers chargés de la visite des voyageurs relevant de l'inspection divisionnaire des douanes du port d'Oran a ciblé plusieurs passagers en provenance de la ville espagnole Alicante. En effet, les douaniers ont saisi 7.200 kg de fruits, 375 kg d'amandes, 1.500 kg de gras, 3.240 boîtes de conserve, 120 fardeaux d'eaux gazeuses, 14 appareils de

cuisine, 240 boîtes de café, 240 boîtes pour soins corporels et 120 kg d'aliments pour animaux.

Selon des sources douanières, on saura que ces marchandises à caractère commercial ont été découvertes chez plusieurs voyageurs en provenance d'Alicante. Celles-ci dépassent le seuil autorisé par la réglementation douanière et sont par conséquent soumises à des droits et taxes douanières. Sur ce et conformément à la loi, les douaniers ont saisi les marchandises sus-citées et des amendes ont été dressées à l'encontre des contrevenants. L'administration doua-

nière a mis des dépliants à la disposition des passagers pour les renseigner sur le seuil des bagages autorisés et surtout sur les produits prohibés à l'importation et à l'exportation en plus des marchandises devant être déclarées, à l'exemple des bijoux et des devises.

Notons que la direction régionale des douanes d'Oran qui coiffe quatre inspections divisionnaires Oran port, Oran extérieur, Arzew et Aïn Témouchent l'a réalisé, au terme de l'année 2023, plus de 389 millions de dinars de saisies pour des amendes qui s'élèvent à plus de 20 milliards de dinars.

EHU 1^{er} Novembre Le service de médecine interne dresse son bilan

J. Boukraa

Le service de médecine interne de l'Etablissement hospitalier universitaire 1^{er} Novembre d'Oran a enregistré au cours de l'année 2023 un total de 7.351 consultations médicales spécialisées.

Le service accueille des patients provenant à la fois d'Oran et des différentes wilayas de l'ouest du pays. Le service de médecine interne a effectué 2.463 examens et analyses médicales dans le cadre de l'hôpital du jour, alors que 681 cas d'urgences, dont 490 femmes ont nécessité

une hospitalisation. Dans le même contexte, le service a également signalé des complications graves de santé chez des patients atteints de diabète en raison du non-respect des mesures préventives et d'un régime alimentaire équilibré, ainsi que du non-respect des recommandations médicales et de la prise régulière des médicaments.

En plus des consultations, l'unité de soins à domicile a été réactivée après trois ans de suspension en raison de la pandémie de Covid-19. Cette unité fournit des soins médicaux et des traitements nécessaires directement au

domicile du patient, sans nécessiter son transfert à l'hôpital. Composée d'un médecin spécialisé en premiers soins à domicile, d'une infirmière et d'une assistante sociale, cette unité dispose d'une ambulance pour les déplacements de l'équipe médicale de 8h à 16h. Outre le traitement, cette unité assure un suivi post-traitement et un suivi médical régulier pour soulager la charge du service hospitalier et maintenir les cas les plus graves sous surveillance, réduisant ainsi la pression sur le service. En trois mois soit de décembre à février cette unité a pris en charge 14 cas.

Mosquée Ibn Badis Sensibilisation sur la santé et le jeûne et dépistage du diabète

J. Boukraa

La mosquée Ibn Badis abrite du 1^{er} au 29 avril une campagne de sensibilisation sur l'alimentation saine pendant le jeûne et les maladies chroniques, notamment le diabète et l'hypertension artérielle. Initiée par la direction de la santé et de la population de la wilaya en coordination avec les établissements de proximité de santé publique, cette campagne a pour objectifs d'encourager les jeûneurs à adopter des modes alimentaires sains et adaptés,

de nombreux diabétiques ne présentent aucun symptôme ; la maladie est alors découverte à un examen systématique ou une consultation motivée par autre chose.

La prévention, le dépistage précoce et le respect des heures de traitement sont les meilleures protections contre l'évolution de la maladie. Les organisateurs tenteront, au cours de cette campagne, de sensibiliser les jeûneurs, notamment ceux présen-

tant ces pathologies, sur les précautions à prendre, si le jeûne leur est conseillé. « Sur le plan nutritionnel, le mois de Ramadan entraîne, en effet, des changements trop importants dans les habitudes alimentaires. Pour un diabétique par exemple, le jeûne pourrait être d'une gravité lourde de conséquences sur la santé. Les malades chroniques en particulier sont tenus de rester vigilants et de se référer à leurs spécialistes.

Alors que dans plusieurs cas les malades ne se plient pas aux conseils de leurs médecins et en font à leur tête», dira un médecin. Une équipe médicale est aussi mobilisée au niveau de la mosquée pour faire face à toutes éventualités.

«Houmat Zman» rehausse les soirées du Ramadhan

Le kiosque musical de Sidi El-Houari reprend vie

Une pléiade d'artistes et poètes

ont revisité, à travers la manifestation artistique «Houmat Zman», abritée par le kiosque musical situé à la place El Djoumhuria de Sidi El-Houari d'Oran, la saveur des soirées du Ramadhan, attirant un public nombreux parmi les amateurs de veillées et de musique.

La soirée patrimoniale a réuni un grand nombre de mélomanes, dont le guitariste Mahboub l'Oranaise, le chanteur du genre bédoui Si Hachemi Bensmir, qui ont interprété des chants du genre oranaise inspiré du répertoire du défunt Blaoui Houari et de Rahal Zoubir, toujours au sommet de son art. Cette soirée artistique, la deuxième durant ce mois sacré du Ramadhan, a également été agrémentée par quelques poèmes du patrimoine de poésie melhoun signés par des poètes comme Bachir Makid, Othmane Zallat, le parolier Nouredine Chekali et

d'autres créateurs dans le genre poétique qui ont enrichi cette rencontre artistique à laquelle ont participé des passionnés de patrimoine, d'histoire et des associations activant dans le domaine culturel.

Ces soirées ont rappelé des souvenirs au public, qui a apprécié ces performances musicales et ces poèmes, notamment l'animation

durant le mois sacré du Ramadhan dans des quartiers populaires, où se tenaient jadis de nombreuses manifestations culturelles animées par des groupes artistiques,

dans une ambiance particulière jusqu'au s'hour. Cette activité, une initiative de deux jeunes Hasni Nouari et Omar Bendahmane,

tous deux activant dans le domaine culturel, a été aussi l'occasion de valoriser le « kiosque de musi

que », sachant que la capitale de l'Ouest du pays en possède trois,

et ce dans les quartiers de Sidi El-Houari, El Makarri et dans le parc

Abdelhamid Ibn Badis.

**Direction de la culture
Le Théâtre d'Oran bénéficie d'une opération de restauration**



Le Théâtre régional d'Oran (TRO) «Abdelkader Alloula», un édifice réalisé au début du XXe siècle, a bénéficié, récemment, d'une opération de restauration, a-t-on appris mardi de la direction de la culture et des arts.

La bâtie abritant le TRO, qui figure depuis le début de cette année dans la liste du patrimoine culturel national, a fait l'objet d'une opération de rénovation, a indiqué à l'APS le chef du service patrimoine à la direction de la culture et des arts, Barka Djamel-Eddine. Initier par le ministère de la Culture et des Arts, cette opération porte sur l'aménagement interne et externe de la bâtie, a fait savoir la même source, ajoutant que l'étude engagée par le TRO relative à sa réhabilitation est «d'ores et déjà prête».

Cette rénovation est la première opération du genre dont a fait l'objet cette établissement, qui a

profité auparavant de travaux ayant ciblé uniquement sa façade et les éléments du décor qui l'ornent, a-t-on fait savoir. Dans l'optique de la concrétisation de cette opération, la direction de la culture et des arts de la wilaya d'Oran s'apprête à prendre les mesures réglementaires dont l'élaboration du cahier des charges devant encadrer l'intervention de l'entreprise à laquelle sera confié le chantier, a indiqué la même source. Pour rappel, l'édifice abritant le Théâtre régional «Abdelkader Alloula» a été réalisé au début du XXe siècle et inauguré en 1907 sous l'appellation d'Opéra d'Oran. Réalisé selon le style baroque, le bâtiment qui trône au milieu de la place du 1^{er} Novembre abrite plusieurs salles et une scène conçue selon un style italien. Il est une des principales attractions touristiques de la capitale de l'Ouest algérien.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Rahia Lounis, 44 ans, El Hassi

Adala Boumediène, 70 ans, USTO

Jilali Kheïra, 95 ans, Oran

Marite Abdelouahab, 57 ans, Plateau

Horaires des prières pour Oran et ses environs

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h18	13h06	16h43	19h33	20h51



Tlemcen

Le poisson se fait rare sur les étals

Ce Ramadhan 2024, les consommateurs constatent une raréfaction du poisson. Le prix de la sardine a augmenté jusqu'à 1300 DA le kg et celui de la dorade frôle les 1800 DA sur les marchés aux poissons de la wilaya.

Khaled Boumediene

« Le poisson se fait rare sur les étals ! Notre quotidien est d'essayer de trouver un peu de poisson, mais depuis ce mois de Ramadhan, il n'y en a pas beaucoup. Quelques caisses de sardines ont fait récemment leur apparition sur les étals des marchés, mais leur prix est vraiment très cher ! Il faut le dire, le citoyen est privé de manger de la sardine en ce mois de carême ! », se désole un père de famille, rencontré au niveau de la poissonnerie de Mansourah. Au port de Ghazaouet, les bateaux à quai sont nombreux. Peu de marins pêcheurs prennent le risque de sortir en mer. « Ces jours-ci ce n'est pas la période du poisson, la mer est très agitée ! Cette situation date de plusieurs semaines, il est très difficile de pêcher. Il y a beaucoup de vent et de vagues. Au large, ça bouge de partout. C'est compliqué de travailler, nous sommes obligés de rester au port. Depuis janvier, puis février, mars, c'est difficile. Les sorties ne sont pas rentables pour nous. Ce n'est pas la peine de sortir, brûler du gasoil, s'user physiquement et ne rien avoir. Mais, je pense que la situation



devrait s'améliorer vers la période d'avril-mai », souligne un marin pêcheur de Ghazaouet.

À terre, certains professionnels de la mer réparent leurs filets de pêche et matériels. Même constat au port de pêche artisanale de Honaine, pour les rares petits pêcheurs, la prudence reste plus que jamais de mise. Ils tentent une sortie et reviennent avec quelques kilos de poisson, à peine de quoi rembourser le carburant utilisé. Contacté sur ce sujet, le directeur de la pêche et de l'aquaculture de Tlemcen, Sahnoune Boukabrine, explique que « c'est la rareté des poissons qui fait monter les prix en criée. De faibles quantités qui s'expliquent par les conditions climatiques et les récents épisodes de la météo qui ont compliqué les sorties en mer des pêcheurs côtiers du littoral obligés de rester à quai à cause de ces conditions météorologiques qui sévissent depuis plusieurs semaines. À cette période, il est très risqué pour les professionnels de se rendre en mer ». Et de préciser : « durant la période de disette s'étalant généralement de janvier à avril, le produit manque sur les étals, mais la tendance pourrait s'inverser de mai jusqu'à octobre où le produit sera disponible. La sardine sera disponible. Des mesures ont été prises pour réguler le marché et assurer la disponibilité prochainement. Un importateur d'Algier détenant une ferme aquacole à Mostaganem s'apprête à commercialiser des produits de pêche importés ainsi que des produits aquacoles locaux dans des cabines de vente qui seront installées notamment à Mansourah, Remchi, Maghnia et Honaine. Cette distribution sera élargie ensuite à Tlemcen, Chetouane et Marsat ben M'hidi, pour stimuler la concurrence entre les producteurs de poisson et casser les prix ». Selon la même source, un autre investisseur de Tlemcen a bénéficié d'une autorisation d'une durée de six mois renouvelables, pour importer quelque 25 tonnes de poisson blanc de la Tunisie, et pourvoir ainsi les marchés de la wilaya de Tlemcen et des wilayas voisines. Dans le même sillage, des investisseurs dans ce domaine ont déposé leur dossier auprès du ministère de la pêche et des productions halieutiques pour procéder à l'importation de la sardine durant le mois d'avril à partir de la Mauritanie. Le prix de la sardine importée sera fixé à 500 DA, ajoute-t-on.

Tiaret

Crise de l'eau : le wali au ministère de l'Hydraulique

El-Houari Dilmi

Le wali de la wilaya de Tiaret, Ali Bouguerra, a été invité mardi à une réunion de travail au siège du ministère de l'Hydraulique et la sécurité hydrique, pour suivre l'application des décisions du ministre lors de sa visite dans la wilaya le 23 mars dernier, consacrée à la grave crise de l'eau que vit la capitale du Sersou. Lors de sa visite dans la wilaya, le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal, a annoncé que la wilaya de Tiaret et la wilaya déléguée de Ksar Chellala bénéficieront de projets d'urgence pour atténuer la crise actuelle en matière d'alimentation en eau, et d'autres à

long terme pour assurer une disponibilité permanente de cette source vitale. « Nous œuvrons à trouver des solutions à travers la proposition de projets à long terme, parallèlement à la concréétisation d'autres pour améliorer la situation. Les autorités locales ont trouvé des solutions momentanées à la suite d'une baisse sensible du niveau d'eau du barrage de Bekhada », a déclaré le ministre. Ce dernier a également indiqué qu'il existait « un ensemble de priorités devant être prises en considération dans le cadre du lancement d'une grande opération de lutte contre les fuites et les branchements illicites, en mobilisant les équipements de

wilayas limitrophes, pour la remise en état de puits en panne et l'accélération des projets en cours de réalisation, avec la possibilité de fonçage de puits à une profondeur de 500 mètres en raison de la disponibilité d'eaux souterraines ». Le ministre avait, par ailleurs, inspecté la station de traitement des eaux usées d'Aïn Bouchekif et du barrage de Bekhada, avant de suivre un exposé sur l'augmentation de la capacité d'approvisionnement du chef-lieu de wilaya à partir du bassin de Oued Mina, et visité le chantier de raccordement d'un réservoir d'une capacité de 15 000 mètres cubes au profit des habitants de la ville de Tiaret.

Mascara

Deux personnes meurent percutées par un véhicule

Deux personnes ont trouvé la mort, après avoir été percutées par un véhicule, dans la nuit de mardi à mercredi sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune de Macata Douz (Mascara), a indiqué mercredi dans un communiqué

de la Direction de la protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit à proximité d'une station-service, où un véhicule a percuté mortellement un homme et une femme, âgés respectivement de 32 et 25 ans, qui sont morts sur place.

Les agents de la Protection civile ont déposé les deux corps à la morgue de l'établissement public hospitalier de Sig, a-t-on ajouté.

De leur côté, les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Aïn Temouchent

En attendant la station de dessalement de Cap Blanc

La réception du projet de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer à Cap Blanc (Oran) permettra à la wilaya d'Aïn Temouchent de récupérer le quota d'eau fournie à la wilaya par la station de dessalement de l'eau de mer de la plage El Hilal, a indiqué mardi le wali d'Aïn Temouchent, M'hamed Moumen.

Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Aïn Temouchent, qui présidait une réunion du Conseil exécutif, consacrée au développement dans les communes de la daïra d'Aïn Larbaa, a souligné que « le problème de l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya d'Aïn Temouchent trouvera une solution d'ici la fin d'année en cours, avec la réalisation du projet de la station de dessalement de l'eau de mer à Cap Blanc (Oran), qui permettra de récupérer le quota destiné à cette wilaya, de la station de dessalement de l'eau de mer de la plage El Hilal ».

La station de dessalement de l'eau

de mer de la plage "El Hilal", d'une capacité de production maximale de 200.000 mètres cubes par jour, assure l'approvisionnement en eau potable à parts égales des wilayas d'Oran et d'Aïn Temouchent, a affirmé le même responsable.

Il a également fait savoir qu'un projet de récupération et de réexploitation de 12 forages d'eau situés au niveau de plusieurs communes de la wilaya, en relation avec une opération sectorielle mise en œuvre cette année dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour améliorer l'approvisionnement en eau potable de la population, sera lancé.

Au cours de l'année écoulée, la wilaya d'Aïn Temouchent a bénéficié de la réhabilitation de 6 puits et les démarches sont en cours pour inscrire une opération sectorielle de fonçage de puits artésiens destinés à alimenter les habitants de la wilaya, a ajouté M. Moumen.

Sidi Bel Abbès

Les chantiers de Merine au peigne fin

Plusieurs projets liés à des opérations de développement ciblant divers secteurs d'activité sont en cours de réalisation dans la daïra de Merine, notamment dans les zones d'ombre, selon les services de la wilaya.

La cellule de communication de la wilaya a précisé à l'APS que les projets en cours de concrétisation ont fait l'objet d'une visite d'inspection du wali, Samir Chibani, au cours de laquelle il s'est enquis du taux d'avancement des travaux. Il a instruit, à cet effet, les responsables concernés à livrer les infrastructures en réalisation, particulièrement celles relevant du secteur de l'Éducation, dans les plus brefs délais. Il a inspecté, dans la commune de Oued Taourira, les chantiers d'aménagement de trois écoles primaires dans les agglomérations secondaires d'Aïn El Djouher et Aïn Bent Soltane. Sur place, le wali a instruit les responsables des services compétents à accélérer la cadence des travaux et à respecter les normes requises. Dans la même commune, le wali a inspecté l'assiette de terrain destinée à accueillir le projet de réalisation d'un collège d'enseignement moyen (CEM), où il a exigé l'élaboration d'une fiche technique dudit projet afin d'évaluer l'enveloppe budgétaire de

vant lui être consacrée. M. Samir Chibani a, par ailleurs, inspecté un bâtiment pédagogique désaffecté à propos duquel il a ordonné l'élaboration d'une étude pour son aménagement et la réalisation de nouvelles salles de cours et un logement de fonction, avant d'inspecter, dans la localité d'Aïn Bent Soltane, un chantier de réalisation d'une salle de soin et la gare routière inexploitée. Il a ordonné aux services concernés d'élaborer une fiche technique de cette gare routière, en perspective de la récupérer et de l'aménager en infrastructure d'utilité publique.

Dans la commune de Taoudomout, le premier responsable de l'exécutif local a supervisé la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de l'APC. Il a également visité l'ancien siège de l'APC, dont la structure est également proposée pour être aménagée et "convertie" en salle de soins.

Dans la commune du chef-lieu de la daïra de Merine, le wali a inspecté divers projets et infrastructures, dont ceux concernant l'aménagement d'une école primaire, une Maison de jeunes inexploitée, un chantier de réalisation de 30 logements publics locatifs (LPL), ainsi que des infrastructures sportives appelées à être réhabilitées.

Mascara

Coup de balai au jardin « Pasteur »

Une vaste opération a été lancée, mardi, pour la réhabilitation de l'ancien jardin public "Pasteur" de la ville de Mascara, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Cette opération, supervisée par les autorités de la wilaya dans sa première phase, comprend le nettoyage des espaces verts, avec l'élimination des déchets de plastique, de verre et de papier, ainsi que l'élimination des points noirs qui déforment l'aspect esthétique de cet espace naturel, a indiqué à l'APS la cellule de communication des services de la wilaya. L'opération, prise en charge dans le cadre du budget de la wilaya, comprend également l'aménagement des deux anciennes

piscines du quartier et la restauration de l'ancienne fontaine, ainsi que l'amélioration de l'éclairage public, la préparation d'espaces de détente pour les familles et des aires de jeu pour les enfants, en plus de la plantation d'arbustes décoratifs dans les espaces vides, selon la même source.

Le lancement de la deuxième phase de l'opération de réhabilitation du jardin est prévu dans les prochains jours, comprenant des travaux d'entretien et d'agrandissement des canaux de distribution d'eau potable à l'intérieur du jardin, en plus de la restauration du mur d'enceinte supérieur de cet espace naturel et l'aménagement urbain à l'intérieur et devant son entrée principale.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran

Avis de Recrutement

L'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran lance un avis de recrutement externe au titre de l'année 2024 pour l'accès au corps suivant :

Grade	Mode de Recrutement	Conditions de recrutement	Postes ouverts	Structure d'affectation	Autres Conditions
Ingénieur d'état en Informatique	Concours Sur Titre	Les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'état en informatique ou d'un titre reconnu équivalent.	02	Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran	/

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite avec adresse complète précise, numéro du mobile et/ou fax et e-mail.
 - Une copie de la Carte Nationale (C.N.I) d'identité.
 - Une copie du titre ou diplôme requis, jointe aux relevés des notes de toutes les années du cursus académique complet.
 - Fiche de renseignements élaborée par les services de la Fonction Publique, téléchargeable sur le site WWW.DGFP.GOV.DZ dûment remplie et signée par le candidat.
 - Attestation de travail justifiant d'une expérience professionnelle acquise par le candidat.
 - Pour les salariés exerçant dans le secteur privé, fournir une attestation visée par les services de la sécurité sociale.
 - Attestation de travail fixant la durée de travail et le poste occupé dans le secteur ANEM et DAS avec PV d'installation et contrat.
 - Tout document justifiant une formation de niveau supérieur au diplôme exigé, si nécessaire.
 - Un document prouvant la suprématie du candidat (major de promotion) si nécessaire.
 - Tout document justifiant les travaux et études réalisés dans la spécialité, si nécessaire.
 - Une fiche familiale pour les candidats mariés.
 - Une copie de la carte d'handicapé du candidat, le cas échéant.
 - Un certificat confirmant le statut de veuf/veuve ou de fils de chahid, si nécessaire.
- Les dossiers des candidatures doivent être déposés/ou envoyés au niveau de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran (Cité Émir Abdelkader, Ex-INESSMO, BP 1042 Sain Mohamed 31003 Oran).
- La durée de dépôt des dossiers de candidature est limitée à quinze (15) jours ouvrables, à compter de la date du premier avis dans la presse écrite (arabe, français).
 - Le concours se déroulera au niveau l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran.

Les candidats déclarés définitivement admis au concours complèteront obligatoirement leurs dossiers de recrutement par les pièces suivantes :

- Attestation justifiant la situation du candidat vis-à-vis du Service National, à savoir : sursitaire, en report d'incorporation, exempté ou dispensé, dégagé.
- Un (1) certificat de résidence à Oran.
- Extrait de l'acte de naissance.
- Deux certificats médicaux (médecine générale et phisiologie).
- Deux (02) photos d'identité récentes.

Critères de sélection :

- Conformité du profil de la formation du candidat avec les exigences du corps ou grade ouvert demandées.
 - Formation complémentaire au titre ou diplôme exigé pour la participation au concours dans la même spécialité, le cas échéant.
 - Formation complémentaire acquise dans la même spécialité pour les concours, le cas échéant, pour les concours d'accès aux grades classés à la catégorie II et plus.
 - Expérience professionnelle acquise par le candidat.
 - Date d'obtention du diplôme.
 - Entretien avec le Jury de sélection.
- L'absence d'un candidat dans l'entretien avec le jury de sélection, entraîne son élimination du concours.

Le départage des candidats également déclarés ex aequo aux concours sur titre s'effectue selon les critères suivants :

- L'âge du candidat (priorité au plus âgé).
- La situation familiale du candidat (marié avec enfants, mariés sans enfants, soutien de famille, célibataire).
- Les catégories de personnes handicapées pouvant exercer les tâches inhérentes au grade postulé.
- Les ayants droit de chahid (fils ou fille de chahid)

Méthode de recours :

- Les candidats non retenus peuvent introduire un recours auprès de l'autorité qui a le pouvoir de nommer, au plus tard cinq (05) jours avant la date fixée pour le déroulement de l'entretien avec le Jury.

Observation :

- Le concours se déroulera au sein l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran.
- Tout dossier incomplet ou reçu hors-délai ou ne répondant pas aux spécialités demandées sera rejeté

Oran le :

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

Direction Des Ressources En Eau De La Wilaya De Sidi Bel Abbès

NIF : 09752201900438

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales à la concurrence nationale pour :

LOT N°01 : Réalisation de la conduite d'adduction d'Amalza commune de Merine.

LOT N°02 : Réalisation de la conduite d'adduction dar EL Beida commune de Ras El Ma.

LOT N°03 : Réalisation de la conduite d'adduction Ben Achiba commune de Ben Achiba.

Dans le cadre de l'opération : «Réalisation des adductions à travers les communes :Mérine ,Ras El Ma ,Ben Achiba »

N°07 / DRE/2024.

La Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Sidi Bel Abbès lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales à la concurrence nationale pour la réalisation de :

LOT N°01 : Réalisation de la conduite d'adduction d'Amalza commune de Merine.

LOT N°02 : Réalisation de la conduite d'adduction dar EL Beida commune de Ras El Ma.

LOT N°03 : Réalisation de la conduite d'adduction Ben Achiba commune de Ben Achiba.

Dans le cadre de l'opération : «Réalisation des adductions à travers les communes :Mérine ,Ras El Ma ,Ben Achiba »

Le soumissionnaire qui n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics peut retirer le cahier des charges au niveau de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Sidi Bel Abbès , Boulevard Zabana -SBA-

Les soumissionnaires doivent répondre aux Trois (03) critères d'éligibilités :

Premier critère :

Les entreprises de droit Algérien doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine de l'hydraulique comme activité principale de catégorie égale ou supérieure à V (05)

Deuxième critère :

Les entreprises doivent obligatoirement avoir un chiffre d'affaire moyen des 03 dernières années supérieur ou égal à 50.000.000 DA justifié par des Bilans certifiés par services des impôts.

Troisième critère :

Avoir réalisé au moins (01) projet de même nature (attestation de bonne exécution délivré par le maître d'œuvre public) comparable aux travaux objet du présent appel d'offres à savoir la réalisation d'adduction DN 160 et plus sur une linier de 6000 ml.

NB : pour le Lot N°02 le soumissionnaire doit présenter une attestation de bonne exécution d'un château d'eau 250 m3 et plus.

NB : le soumissionnaire peuvent soumissionner pour un lot ou plus mais ne peut être attributaire que d'un seul lot.

NB/Si l'un des critères mentionnés ci-dessus n'est pas satisfait par un soumissionnaire, l'offre de ce dernier sera considérée comme non éligible et son offre sera donc écartée.

Les soumissionnaires est tenu de fournir un dossier de candidature conformément à l'article n° 09 du cahier de charges.

Au cas où le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière ne sont pas remis sous plis distincts, l'offre sera automatiquement rejetée et retournée au soumissionnaire.

L'ensemble des trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée dite « enveloppe extérieure »

celle-ci portera le nom du projet ainsi que la mention « soumission à ne pas ouvrir »

Les offres doivent être adressées à la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Sidi Bel Abbès à l'adresse suivante :(Boulevard ZABANA prolonge sidi bel abbés)

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales à la concurrence nationale pour :

LOT N°01 : Réalisation de la conduite d'adduction d'Amalza commune de Merine.

LOT N°02 : Réalisation de la conduite d'adduction dar EL Beida commune de Ras El Ma.

LOT N°03 : Réalisation de la conduite d'adduction Ben Achiba commune de Ben Achiba.

Dans le cadre de l'opération : «Réalisation des adductions à travers les communes :Mérine ,Ras El Ma ,Ben Achiba »

La date de dépôt des offres est fixée le quinzième (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux de 8h à 12h.Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure.

Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des offres qui se tiendra le jour même de la date limite de dépôt des offres à 14H et ce au niveau du siège de la Direction des Ressources en Eau boulevard Zabana prolonge Sidi Bel Abbès. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure.

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES EN EAU

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DEL BAYADH

DAIRA DE ROGASSA

COMMUNE DE KEF LAHMAR

NIF : 41800200003203501011

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITE MINIMALES N°: 02/2024

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du présidentiel N 15-247 DU 16

Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics des délégations de service

Public. Le président de l'assemblée populaire communal de la commune kef Lahmar daïra de rogassa la wilaya d'El-Bayadh.

Informé les Soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 02/2024 publie le : 06/03/2024 aux BOMOP et Quotidien national (le quotidien d'Oran) Relatif Aux travaux suivant :

INTITULE : Réalisation de l'aménagement urbain (trottoirs) à rue principale d'entrée commune kef Lahmar et quartiers kods et nasre et wiam a kef Lahmar .

L'objet : Réalisation de l'aménagement urbain (trottoirs) à rue principale d'entrée commune kef Lahmar et quartiers kods et nasre et wiam a kef Lahmar .

ET que l'opération est attribuée provisoirement comme suit:

Entreprise RETENUS	ND' Identification Fiscal (NIF)	Note technique	Montant Avant Vérification DA	Montant Après Vérification DA	Délais de réalisation	obs
Bouanani yamin	175200103513177	55 Points	19.808.025,00	19.808.025,00	02 MOIS	L'offre la moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 01 et 03 du décret présidentiel N:15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les Soumissionnaires ont un délai de 10 jour à partir de la première parution du présent avis pour toute éventuelle réclamation.

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 04 les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services de la commune de Kef l'Ahmar pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation Technique et financière au plus tard de 03 jour à partir de la première parution de cet Avis .

Le président de l'assemblée populaire communal

ANEPE N° 2431004044 Le Quotidien d'Oran 04/04/2024

République Algérienne Démocratique & Populaire
Wilaya : d'Ain Temouchent
Daïra : d'Ain Temouchent
Commune : d'Ain Temouchent
NIF : 0962460190376181 **Avis d'appel d'offre ouvert**
^ 22 / 2024 **Avec exigence de capacité minimales**
N°06/2024

la commune d'Ain Temouchent lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales pour :

- Travaux d'aménagement :
 - Lot 01 : -AMENAGEMENT L'ENTRE DE LA VILLE D'AIN TEMOUCHENT
 - Lot 02 : -AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA FERME AFFIFI ALI

Les entreprises ou établissement commercial intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la commune d'Ain Temouchent /bureau marché ,contre un paiement de 3.000,00DA de droit de reproduction.

certificat de qualification et de classification :

lot01 : catégorie QUATRE (04) et plus en BATIMENT (Activité principale ayant réalisé Quatre (2 projets de même nature justifier par des attestations de bonne exécution délivré par le maître d'ouvrage public

lot02 : catégorie 03 trois en TRAVAUX PUBLIC (Activité principale ayant réalisé Quatre (2 projets de même nature justifier par des attestations de bonne exécution délivré par le maître d'ouvrage public

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Dossier de la demande d'offre Ouvert avec exigence de capacités minimales :

Présentation des offres:

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Les documents composant obligatoirement dans le dossier de candidature sont :

- Déclaration de candidature daté et signer.
- Déclaration de probité daté et signer.
- Copie de Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité catégorie 04 et plus activité principale Bâtiment pour 1^{er} lot et catégorie 03 et plus TRAVAUX PUBLIC activité principale pour le 2^{eme} lot
- Copie du statut pour les sociétés ;
- Copie du document relatif au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- liste de matériel destiné à l'exécution du projet avec justification, la possession de ce matériel doit être justifié par ainsi que les cartes grises plus assurance pour le matériel roulant et pour le matériel non roulant un procès verbal dûment établi et constaté par un huissier de justice de l'année en cours, ou les factures d'achat au nom du soumissionnaire .Plus scanner
- moyens humains avec diplôme appuyé par l'attestation d'affiliation auprès de la CNAS de l'année en cours.
- copies des références professionnelles délivré par le maître d'ouvrage public .
- Attestation de dépôt de compte sociaux en cours de validité
- Bilan fiscal de 03 dernières années par exercice (-2020/2021/2022)

1-1-2-L'offre technique contiendra :

- La déclaration à souscrire datée et signée et remplis
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif détailler et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

1-1-3- L'offre financière contiendra :

- La lettre de soumission datée et signée et remplis
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Au cas où l'offre de candidature, l'offre technique et l'offre financière ne sont pas remises sous plis distincts, l'offre sera automatiquement rejetée.

Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet du un avis d'appel d'offre ouvert ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas . ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme , comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres avis d'appel d'offre ouvert avec capacité minimal n°...06/2024!» objet de un avis d'appel d'offre » suite à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015

La validité des offres est fixé à 100 j (90j+10j).

-Le délai du dépôt des offres est fixé à 10 jours à partir de la 1^{ère} date de parution dans les journaux de 08h à 12h.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le même jour à 12h00 , au niveau du siège APC Ain Temouchent.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale **20 MARS 2024**

ANEPE N° 2431004096 Le Quotidien d'Oran 04/04/2024

TERRAINS

■ Vends terrain 160 m² en bord de mer, Bousfer-plage +182 m² 2 façades, actés + L.F + 7.000 m² Ain el Kerma agricole - Ag Immobahria Ain el Turck.Tel : 0774.01.89.57

EMPLOIS

■ Famille à Oran cherche une femme de ménage Tél 0562 69 64 13

■ Société implantée à Oran cherche des commerciaux de cosmétiques. Conditions : avoir un portefeuille clients ; résider à Oran ; expérience professionnelle 3 ans minimum. Si vous êtes intéressés veuillez envoyer votre CV à l'adresse mail suivante : Recrutementcosmetique422@gmail.com

■ A louer restaurant bien équipé, bien situé, à Oran ou cherche partenaire. Tel : 0770.31.85.15

PENSÉE

Le 04 avril 2023 nous a quitté notre épouse (Nacera OUELHI ép. HARICHE), laissant un vide immense derrière elle. Nacéra était une épouse et une mère exceptionnelle, aimante, généreuse et incroyable. Elle avait le don de rendre sa famille et ses proches heureux. Sa mémoire, son rire, sa bonne humeur, sa bonté et son éternel optimisme seront gravés dans nos cœurs. Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
Repose en paix chère épouse.



PENSÉE

BRACHEMI MEFTAH ANISSA AMINA DÉCÉDÉE LE 4 AVRIL 2005

Maman,

Cela fait 19 ans que tu nous as quittés, 19 ans années de profonds chagrin et d'un immense vide et de manque,

Je n'arriverais jamais à faire ton deuil.

Tu as été pour moi plus qu'une mère, mais aussi une confidente, une protection et pour donner un sens à ce monde pour que je ne me perde pas.

Je ne te remercierais jamais pour la femme que tu as fait de moi, et pour la maman que tu as été pour moi.

Repose en paix
Ta fille AMAL BRACHEMI MEFTAH



OPPOSITION

Monsieur **Baghdad TAGRARA**, demeurant à Sidi Bel-Abbès, Parcalle n° 02, Lot 02, Sidi Djillali.

Porte à la connaissance de l'ensemble des notaires exerçant au niveau tant régional que national, qu'ils ne peuvent procéder à la rédaction d'aucun acte notarial relativement à un appartement de type F4, sis à Sidi Bel-Abbès, Projet 78 Logements ENNASR, Bloc D, 4e étage, côté gauche, d'une superficie totale de 158 m².

Et ce, en raison d'un litige lié au dit appartement susmentionné.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILLAYA D'EL BAYADH
DAIRA DE CHELLALA
COMMUNE CHELLALA
NIF 09.84.32.14.5.06.51.27
N°03/2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article N°46 Et 56la loi n°: 23-12, en date de la 05/08/2023 portante notamment sur la définition des règles générales liées à marchés publics.

Et Conformément à l'article N°65 Et 82 décret présidentiel n°: 15-247, en date de la 16/9/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'APC de Commune De Chellala W El-Bayadh lancé informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2024

paru dans les journaux :

ANEPE N° 2431002118 2024/02/20: الجزائر بتاريخ
Le Quotidien D'Oran LE.20/02/2024 ANEP N° 2431002118

N	Relatif à objet	ENTERPRISE	MONTANT	Note techniques	Délais d'exécution	Critères de choix
01	Réalisations Des Trottoirs De La Rue Cheikh Bouamama	BOBOT KHALED E.T.P.T.C. NIF : 179320100544152	Avant la correction:	88.86/100	Soixante (60) jours	Moins disant
			34.400.400,00 D.A			
			Après la correction			
			34.400.400,00 D.A			

Le service contractant est tenu d'inviter tout soumissionnaire intéressé de se rapprocher de ses services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières , et le soumissionnaire peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, dans la limite des seuils. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le président de la commune de Chellala

ANEPE N° 2431004106 Le Quotidien d'Oran 04/04/2024

TF1

20.10 Mercato



Série policière - France - 2022
Saison 1 - Episode 7/8 : Thérapie
Avec Arnaud Ducret, Léa Issert, Pierre-François Martin-Laval

Après avoir tenté de joindre son ex-femme, qui serait enceinte selon les informations de ses enfants, Thomas Chevalier apprend qu'un cadavre a été retrouvé à la plage du Prado. Il s'agit de Théophile Cauvin, 42 ans, un vétérinaire qu'une coach sportive a découvert pendu avec la laisse de son chien, au petit matin.

•2

20.10 Cash investigation



Présenté par Élise Lucet

Des influenceurs, suivis par des millions de personnes, multiplient les vidéos pour convaincre leurs abonnés de parier sur des produits financiers très risqués. C'est ce qu'on appelle le copy-trading. Le journaliste Mathieu Robert est allé à Dubaï rencontrer les petits génies de la finance qui se cachent derrière ce business d'une efficacité redoutable et au rendement vertigineux.

TF1

20.10 Danse avec les stars



Saison 13

Présenté par Camille Combal

Plusieurs célébrités, associées à des danseurs professionnels, interprètent des chorégraphies. Les couples sont ensuite notés par un jury de personnalités du monde artistique. Il est constitué de Fauve Hautot, Mel Charlot, Jean-Marc Généreux et Chris Marques.

•2

20.10 Capitaine Marleau



Série policière - France - 2021
Saison 4 - Episode 9

- Héros malgré lui

Avec Marisa Borini, Eric Elmosnino, Corinne Masiero, Déborah François
Un homicide a été commis dans une scierie vosgienne ravagée par un incendie criminel. La victime est Cyril Duprat, le directeur commercial de la société. La capitaine Marleau pressent que ce drame est lié au retour de Serge Duprat, le cousin du défunt qui vient d'hériter de la scierie après un exil de vingt ans en Guyane.

3

20.10 OPJ



Série policière - France - 2024
Saison 5 - Episode 3/18

Avec Yaëlle Trulès, Antoine Stip, Nathan Dellemme, Laurent Robert
Au moment de leur départ de la Réunion, César Narbonne et sa famille se voient interpellés par la Brigade Criminelle. Pablo Diaz, un employé de l'hôtel, gît dans une mare de sang, la carotide tranchée. Alors que le lieu du drame est manifestement la chambre de leur fils adolescent.

CANAL+ GRANDECRAN

20.04 Terminator



Film de science-fiction - Etats-Unis - Grande-Bretagne - 1984

Avec Arnold Schwarzenegger, Michael Biehn, Linda Hamilton
À Los Angeles, en 1984, un androïde tente d'abattre Sarah Connor, une serveuse. Celle-ci trouve de l'aide auprès de Kyle Reese, un homme venu d'un futur où les humains luttent contre la dictature des machines. Kyle lui explique que le robot est un Terminator, une invulnérable machine à tuer.

JEUDI

6

20.10 Pékin express



Saison 18

- Sur les traces du tigre d'or
Présenté par Stéphane Rotenberg

Les candidats poursuivent leur aventure dans un nouveau pays, le Vietnam. Ils s'affrontent d'abord le temps d'une course en paddle dans la baie d'Along, au milieu d'incroyables formations géologiques, avant de participer à une mission peu ragoûtante dans un marché local.

W9

20.10 Parker



Thriller - Etats-Unis - 2013

Avec Jason Statham, Sala Baker, Jennifer Lopez, Michael Chiklis
Parker est un braqueur professionnel ayant un code de conduite : ne jamais voler une personne dans le besoin, ne jamais blesser un innocent. Lors d'un hold-up, il se fait doubler par ses associés qui lui dérobent sa part de butin et le laissent pour mort. Déterminé à récupérer son dû, Parker retrouve leur trace à Palm Springs alors qu'ils préparent un braquage particulièrement audacieux.

CANAL+

20.10 Tokyo Vice



Série policière - Etats-Unis - 2024

Saison 2 - Episode 1/10

- Ne rate jamais ta cible
Avec Ansel Elgort, Ken Watanabe, Rachel Keller, Shô Kasamatsu
L'inspecteur Hiroto Katajiri regarde la cassette vidéo que Jake lui a remis. Il découvre avec stupéfaction que Polina a été battue à mort dans une chambre d'hôtel, par un des hommes de main de Tozawa sous les yeux de Jotaro Shigematsu, vice-ministre des Affaires Etrangères japonais. Jake apporte la cassette au directeur de son journal.

RTL9

19.55 Hanna



Thriller - Etats-Unis - Allemagne - Grande-Bretagne - 2011

Avec Saoirse Ronan, Eric Bana, Vicky Krieps, Cate Blanchett
Élevée isolée par son père, Erik, ex-agent de la CIA, Hanna, 16 ans, est une redoutable machine à tuer. Séparée d'Erik, Hanna découvre le monde extérieur pour la première fois et se lance dans la mission que sa famille doit achever. Malgré son entraînement, Hanna est interceptée, détenue dans une base souterraine dont elle arrive à s'échapper.

3

VENDREDI

6

20.10 Pirates des Caraïbes : la vengeance de Salazar



Film d'aventures - Etats-Unis - Grande-Bretagne - Canada - 2017

Avec Johnny Depp, Javier Bardem, Geoffrey Rush, Brenton Thwaites

Le jeune Henry Turner prend une barque en pleine nuit pour retrouver son père, Will, qu'une malédiction retient toujours à bord du navire du Hollandais volant. Neuf ans plus tard, le même Henry, désormais un jeune homme parcourt les mers dans les pires conditions pour tenter de retrouver Jack Sparrow, qui pourrait l'aider à retrouver le trident de Poséidon, capable de libérer son père.

CANAL+

20.10 Equalizer 3



Film d'action - Etats-Unis - Italie - 2023

Avec Denzel Washington, Dakota Fanning, David Denman
Depuis qu'il a renoncé à sa vie d'assassin au service du gouvernement, Robert McCall peine à faire la paix avec ses démons du passé et trouve un étrange réconfort en défendant les opprimés. Alors qu'il a trouvé son havre de paix dans le sud de l'Italie, il découvre que ses amis sont sous le contrôle de la mafia locale.

RTL9

19.55 Blade Runner 2049



Film de science-fiction - Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2017

Avec Ryan Gosling, Harrison Ford, Ana de Armas, Jared Leto

En 2049, longtemps après la chute de la Tyrell corporation rachetée par la société du milliardaire Niander Wallace, de nouvelles versions de réplicants, obéissants, ont été créés en série. Seulement, des anciens modèles, Nexus 8, sont toujours en activité.

CINE + PREMIER

19.50 Poker Face



Thriller - Etats-Unis - 2022

Avec Russell Crowe, RZA, Liam Hemsworth, Aden Young

Michael Nankervis, Alex Harris, Paul Mccino et Andrew Johnson sont les amis d'enfance de Jake Foley, richissime homme d'affaires de 57 ans qui a fait fortune dans les nouvelles technologies. C'est en 1994, qu'avec Andrew, qui partageait avec lui une passion pour les jeux de cartes et le codage informatique, Jake a monté un des premières plateformes de jeu en ligne.

CINE + FRISSON

19.50 Crazy Joe



Thriller - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2013

Avec Jason Statham, Agata Buzek, Vicky McClure, Benedict Wong

Traumatisé par la guerre, Joey Jones, agent des forces spéciales britanniques, a déserté et vit à présent dans la rue. Au cours d'une rixe, il est séparé d'Isabel, qui partageait sa dérive, et dans sa fuite atterrit dans un appartement inoccupé.

Bélier 21-03 au 20-04

Si vos projets financiers rencontraient un obstacle particulier, vous seriez sans doute vraiment dégoûté.

Taureau 21-04 au 21-05

Une décision importante pourrait se prendre sans vous. Elle vous semble prise un peu trop à la hâte. Une personne vous aide à trouver des solutions pour calmer le jeu.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Prenez le temps pour faire quelques mouvements de gymnastique matinale.

Cancer 22-06 au 22-07

Ne laissez pas vos affaires professionnelles ou financières prendre le pas sur vos désirs personnels.

Lion 23-07 au 23-08

Vous pensez qu'on pourrait vous devancer dans une affaire sérieuse dans laquelle vous vous impliquez.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous connaîtrez la sensation que le monde entier est à vos pieds.

Balance 24-09 au 23-10

Laissez la chance vous provoquer dans les affaires. Peu importe ce qui arrivera, vous ne risquez rien d'essayer à condition de garder la tête froide.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous avez des doutes au sujet de la réalisation d'un projet qui vous tient à cœur.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Les histoires de cœur et d'amour ne seront pas vraiment au rendez-vous aujourd'hui.

Capricorne 22-12 au 20-01

Vous ressentez une certaine gêne passagère face à une proposition en apparence sérieuse.

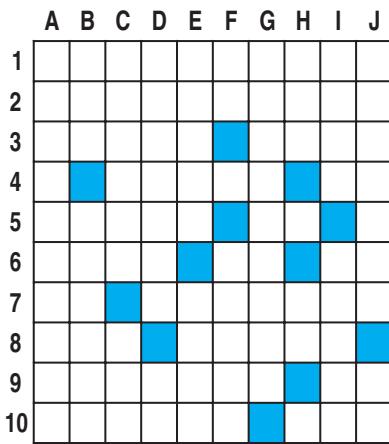
Verseau 21-01 au 18-02

Quelque chose d'important va survenir ce qui clarifiera certains points primordiaux dans votre vie.

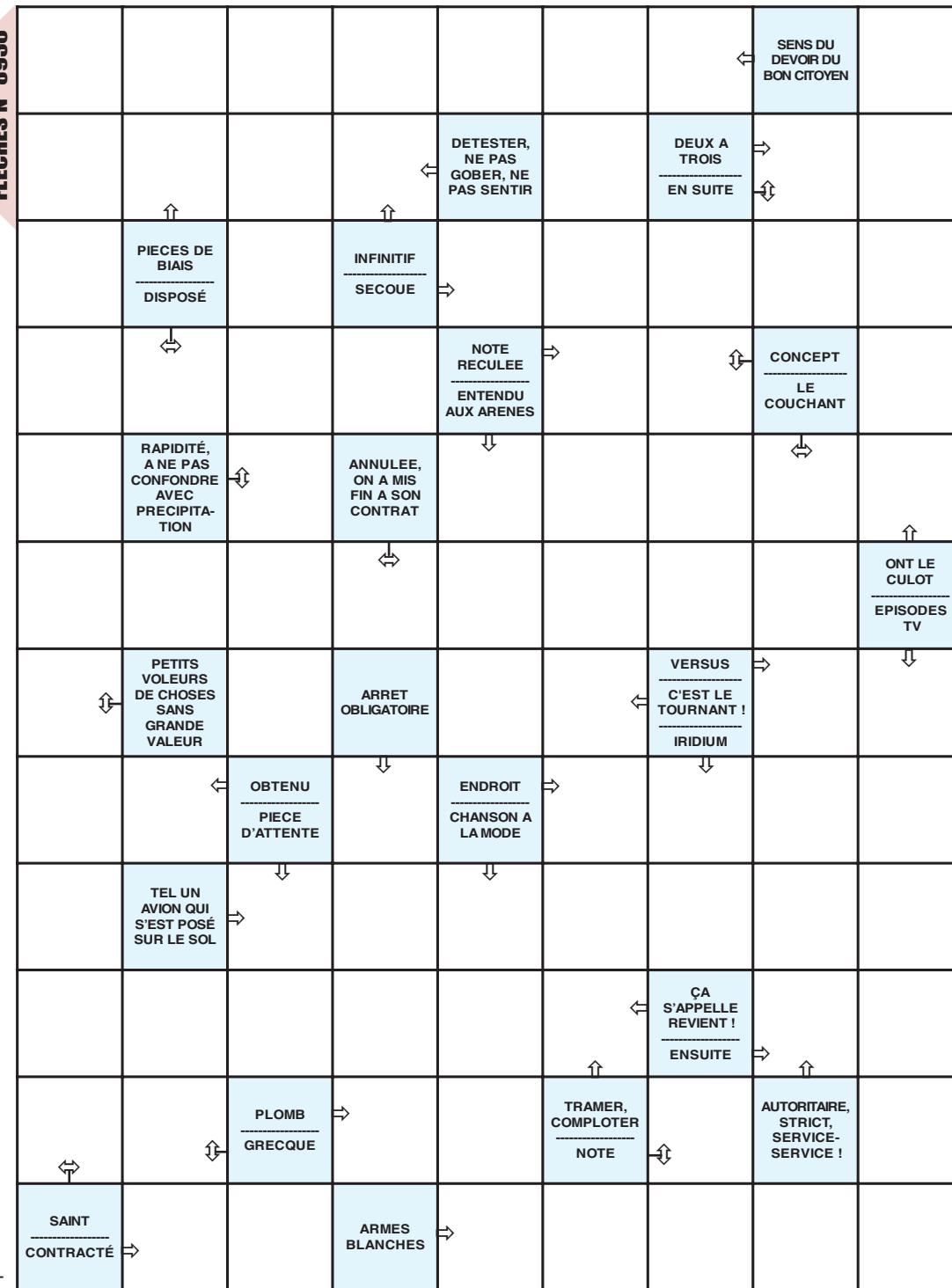
Poissons 19-02 au 20-03

Avec le moral que vous aurez, vos craintes au sujet de l'avenir sont totalement sans fondement.

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FLECHES N° 8936

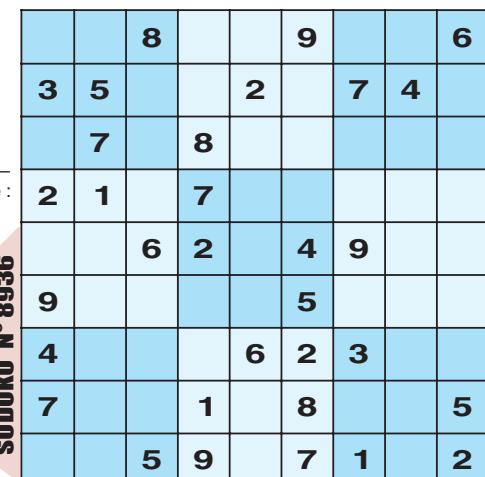


FOUILLIS N° 8936



AMIRAL - AMPLITUDE - ARCADE - BAGUE - BOUCHERIE - BOUILLOON - CIEL - COUINEMENT - COUVERTURE - CRACK - CROISEMENT - CROISSANCE - EVENT - FABLE - FRESCUE - GEAI - GESIER - GRATTER - JUBILER - KARATE - LANCER - MAIGREUR - NAGE - OMBRE - ORDINATEUR - PAON - POUMON - ROSSER - SEREINEMENT - SIRE - SOUDAIN - TEMPETE - TOUFFE - TROU - ULCERE - UNIVERS - VERITE

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er nous tient à la gorge. Mon 2e, c'est le pourcentage.
Mon tout est un instrument tranchant.



LES SOLUTIONS

FLECHES N° 8935



CROISÉS N° 8935



SUDOKU N° 8935



CODÉS N° 8935

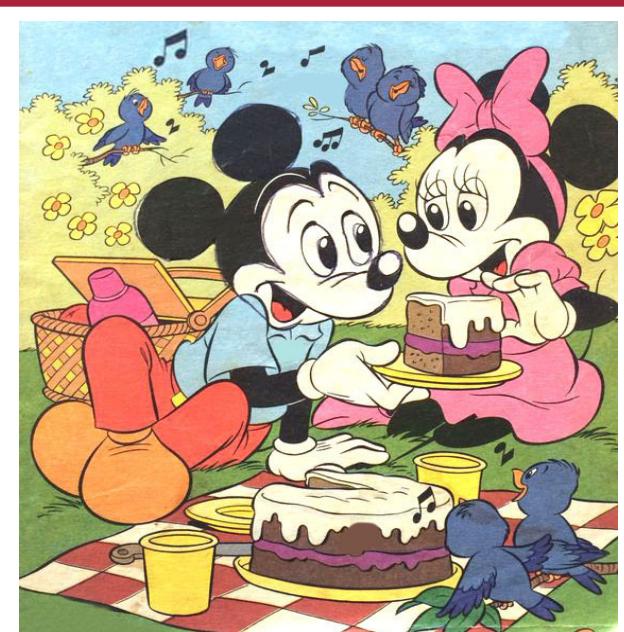


FOUILLIS N° 8935:
FOLIE (Faux - Lit)

CODES N° 8936



10 ERREURS



Le Parlement norvégien bouclé après des menaces



Le Parlement norvégien a été bouclé mercredi en raison de menaces répétées contre l'institution, a annoncé la police norvégienne.

Le Parlement a d'abord reçu mardi soir un courriel menaçant, lequel n'a pas été jugé crédible, mais, après avoir reçu de nouvelles menaces mercredi matin, la police a décidé de boucler le bâtiment situé dans le centre d'Oslo. «Cette menace ne dit pas grand-chose en fait, mais elle est formulée d'une telle manière qu'on ne peut pas prendre le risque de la traiter à la légère», a déclaré le chef des opérations de la police d'Oslo, Sven Christian Lie, lors d'un point de presse. «Il n'y a à ce stade rien de dramatique», a-t-il dit, tout en précisant ne pas être en mesure de dire s'il y a un lien entre les deux menaces. Selon les médias norvégiens, il s'agit d'alertes à la bombe, ce que M. Lie n'a pas confirmé. La police a déployé un cordon de sécurité autour du Parlement et les accès au public ont été fermés, mais les travaux ont continué normalement dans la matinée à l'intérieur de l'enceinte.

Nouveau projet de la droite radicale suisse pour limiter l'immigration



Aux yeux du premier parti de Suisse, tous les problèmes du petit pays alpin viennent d'une immigration « incontrôlée ». Mais la droite radicale a un plan et veut le soumettre au peuple pour dire « Non à une Suisse à 10 millions d'habitants ».

L'Union Démocratique du Centre (UDC, droite populaire) a déposé mercredi 114.600 signatures à la Chancellerie fédérale à Berne, sur les 100.000 prévues par la loi et collectées en moitié moins de temps que la période légale. Le peuple pourra donc voter sur le texte, qui va jusqu'à prévoir la dénonciation de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne.

Un signal fort, en pleine négociations d'un rapprochement entre la Suisse et l'UE, auquel l'UDC est farouchement opposée. Le site internet du parti ne laisse aucune place à l'ambiguïté. «Du manque de sécurité aux embouteillages quotidiens en passant par la hausse des primes d'assurance maladie, tous nos problèmes sont liés à l'immigration de masse incontrôlée. Face à cela, il existe une solution : «L'initiative pour la durabilité». Le référendum propose donc de modifier la Constitution, en stipulant que «la population résidente permanente de la Suisse ne doit pas dépasser dix millions de personnes avant l'année 2050».

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Un puissant séisme frappe Taïwan



Un séisme sous-marin de magnitude supérieure à 7 s'est produit mercredi près de Taïwan, le plus puissant à frapper l'île depuis 25 ans, déclenchant dans la région des alertes au tsunami avant que le risque ne soit finalement écarté.

A Hualien, sur la côte orientale de Taiwan, près de l'épicentre, deux immeubles se sont effondrés, ont annoncé les pompiers, faisant craindre qu'il y ait des victimes. «Deux bâtiments

se sont effondrés et des personnes seraient prises au piège. Nous n'avons pas plus d'informations pour le moment», a déclaré un responsable des pompiers de ce port de près de 100.000 habitants, situé au pied d'une chaîne de montagnes et de gorges. La magnitude du séisme a été estimée à 7,5 par l'Agence météorologique japonaise (JMA), à 7,4 par l'Institut américain d'études géologiques (USGS) et

à 7,2 par l'agence météorologique taïwanaise (CWA). Il a eu lieu à faible profondeur peu avant 00H00 GMT, selon ces agences, et a été suivi de plusieurs répliques.

Le tremblement de terre a initialement déclenché des alertes au tsunami à Taïwan, dans les îles du sud-ouest du Japon et dans plusieurs provinces des Philippines, où la population des zones côtières a été priée de gagner les hauteurs.

Au moins 13 rebelles maoïstes tués dans une fusillade avec la police en Inde



Au moins 13 rebelles maoïstes, engagés dans un conflit vieux d'un demi-siècle avec New Delhi, ont été tués dans un affrontement avec les forces de sécurité dans le centre de l'Inde, a indiqué la police mercredi. Les échanges de tirs ont eu lieu mardi dans une forêt reculée du district de Bijapur, dans l'Etat de Chhattisgarh, un fief des maoïstes.

Les agents ont saisi un important arsenal de fusils, de mitraillettes et de munitions, a indiqué le chef de la police locale P. Sundarraj.

«L'identité des maoïstes tués doit encore être établie», a-t-il ajouté, précisant que trois d'entre eux étaient des femmes. Plus de 50 rebelles maoïstes ont été tués en Inde depuis le début de l'année, dont 46 dans l'Etat du

Chhattisgarh et quatre dans celui du Maharashtra, selon les chiffres de la police. Trouvant son origine dans une jacquerie paysanne dans un village du Bengale occidental en 1967, la guérilla maoïste combat New Delhi par les armes depuis un demi-siècle. Elle est désormais repliée dans un «corridor rouge» de forêts du centre, du sud et de l'est de l'Inde.

EDITORIAL Par El-Houari Dilmî

DÉCAPITER L'HYDRE DE LA CORRUPTION

Le premier credo de l'action de l'Etat pour moraliser la vie publique et préserver les deniers publics.

Des dizaines de hauts commis de l'Etat ont été rattrapés par la justice et emprisonnés pour «enrichissement illicite», «obtention d'avantages indus» et «abus de fonction». Un déballage juridico-média qui a choqué les Algériens, et surtout permis de stopper l'hémorragie qui a fait perdre au pays des dizaines de milliards en devises fortes.

Cela est connu, les mécanismes de la cor-

Pérou: l'enquête visant la présidente élargie pour des bijoux et dépôts bancaires

Le procureur général du Pérou a annoncé mardi que l'enquête visant la présidente Dina Boluarte, soupçonnée d'avoir porté des montres de luxe non déclarées alors qu'elle était ministre, porterait désormais aussi sur des bijoux et des dépôts bancaires. L'enquête a été élargie pour «inclure la possession d'un bracelet Cartier d'une valeur de 56.000 dollars et de bijoux qu'elle aurait portés lors de cérémonies qui dépassent les 500.000 dollars», a indiqué Juan Villena devant la commission de surveillance du Congrès.

Selon la même source, l'origine de plusieurs dépôts bancaires d'un montant total de 269.000 dollars, versés sur les comptes de Mme Boluarte lorsqu'elle était au gouvernement entre 2021 et 2022, fait également l'objet d'une enquête.

La commission du Congrès a convoqué Mme Boluarte qui, indisponible, ne s'est pas présentée, selon le secrétariat du bureau présidentiel. Le scandale, baptisé par la presse «Rolegate», a éclaté le 15 mars, quand un site d'information a publié une série de photos montrant Mme Boluarte portant différentes montres de luxe alors qu'elle était au gouvernement.

L'homme le plus vieux du monde s'éteint à l'âge de 114 ans



Le Vénézuélien Juan Vicente Pérez Mora, devenu en 2022 l'homme le plus vieux du monde selon le Guinness World Records, est décédé mardi à l'âge de 114 ans, ont indiqué les autorités et sa famille. «Juan Vicente Pérez Mora est entré dans l'éternité à l'âge de 114 ans. Ce natif d'El Cobre a offert au Venezuela le record de longévité attribué par le Guinness des records», a indiqué sur X le président Nicolas Maduro.

Le 4 février 2022, le Vénézuélien alors âgé de 112 ans et 253 jours, a officiellement été reconnu comme l'homme le plus vieux du monde, selon le site web du Guinness World Records. Père de 11 enfants, il avait en 2022 41 petits-enfants, 18 arrière-petits-enfants et 12 arrière-arrière-petits-enfants. L'agriculteur est né à El Cobre, dans l'Etat de Táchira (ouest), le 27 mai 1909.

ruption en Algérie font, depuis de nombreuses années, l'objet de mises en accusation publiques. Le combat contre cette hydre à multiples têtes ne sera pas de tout repos, tant il est ambigu dans un pays comme le nôtre de déterminer la frontière ténue entre le légal et l'illégal, le formel et l'informel. Favorisée par l'ancien système clientéliste et clanique, la corruption n'est pas seulement matérialisée par un transfert illicite d'argent ou de biens, mais aussi par un comportement et une mentalité minés par une «culture» bien ancrée chez nous, celle de vouloir se servir en premier avant de penser aux autres. Les tentatives de sabotage de l'opération de numérisation du pays sont justement motivées par le désir d'accorder une «rallonge de vie» aux pratiques de la corruption.